



### L'HOMME DU TIERS-MONDE PRIE

Seigneur, tu écoutes les petits :  
je suis le plus petit devant Toi.  
Le monde où je suis est troisième et dernier.  
Le premier est celui des pays riches.  
Il me connaît et se dit mon bienfaiteur.  
(Des bienfaiteurs, délivre-nous, Seigneur!)

Le deuxième est celui du socialisme.  
Je le crains aussi : au lieu de regarder vers Toi  
il regarde vers les pays riches.

Partout je me sens étranger et si différent.  
Il m'arrive de maudire ma peau et celle de ma mère.  
La richesse que je veux, elle viendra de moi.  
J'ai envie de grandir avec Toi et de partager.  
Oui, je veux grandir par moi-même!  
Moi aussi j'ai quelque chose à donner  
et tout l'or du monde ne vaut pas la fraternité.

Le premier monde l'a perdue  
le deuxième la cherche loin de Toi.  
Seigneur, fais-moi grandir à mon rythme.  
Fais-moi savoir quel homme je dois devenir  
pour le bien de tous les hommes.

Chant d'un Indien  
de Sahuayo, Mexique

### SOMMAIRE

|                                                                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Editorial: Lire les yeux fermés .....                                                                                                           | 3   |
| Articles:                                                                                                                                       |     |
| A. Ndindiliyimana: Année de la Jeunesse: Le bilan du Ministre .....                                                                             | 5   |
| A. Barampama: Secteur non-structuré en Afrique: Cacophonie et lueurs d'espoir .....                                                             | 12  |
| A. Mugesera: Vallée de la Nyabarongo et Réforme agraire .....                                                                                   | 42  |
| R. Aebischer: Médecine traditionnelle: J'ai rencontré Kayinamura .....                                                                          | 56  |
| Actualités rwandaises                                                                                                                           |     |
| F. Funga: Enquête Nationale sur la Fécondité .....                                                                                              | 63  |
| J. Ntamahungiro: Kora: Première association des artisans Rwandais .....                                                                         | 68  |
| Dans l'Eglise au Rwanda:                                                                                                                        |     |
| Dialogue: BUFMAR: Dix ans de dynamisme .....                                                                                                    | 76  |
| Carnet:                                                                                                                                         |     |
| Janvier — Février 1986 .....                                                                                                                    | 86  |
| A travers livres et revues:                                                                                                                     |     |
| J. Bimenyimana: La Rwandisation de l'enseignement secondaire .....                                                                              | 91  |
| J.-M. Ela: Ma foi d'Africain .....                                                                                                              | 94  |
| Courrier des lecteurs:                                                                                                                          |     |
| La santé en noir et blanc — Théologie de la Libération: Félicitations! — Presque parfaits! — Le Rwanda bouge et réfléchit — Oecuménismes! ..... | 103 |

# DIALOGUE

DIALOGUE N° 116

Mai — Juin 1986

## ONT COLLABORE A CE NUMERO

Augustin NDINDILYIMANA, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement  
Coopératif, Kigali

Angelo BARAMPAMU, Docteur, Assistant de recherche à l'Institut  
Universitaire d'Etudes du Développement  
(I.U.E.D.), Genève, Suisse

Antoine MUGESERA, Agent à l'Office du Pyrèthre au Rwanda (OPYRWA),  
Ruhengeri

René AEBISCHER, Dominicain, Université de Fribourg, Suisse  
François FUNGA, Chef du Service des Crédits au Bureau d'Orientation  
des Banques Populaires, Kigali

Joseph NTAMAHUNGIRO, Journaliste, Revue DIALOGUE, Kigali  
Guy MUSTY, Dominicain, Revue DIALOGUE, Kigali

Juvénal RUTUMBU, Prêtre, diocésain de Ruhengeri, Université de  
Louvain-la-Neuve, Belgique

Dr Joachim GASCON, Ancien directeur de l'Hôpital de Nembu, Ruhengeri  
Jean BRUCK, Ancien permanent de la JOC et du Mouvement Syndical  
Chrétien, Bruxelles, Belgique

Arnold EGLI, Département Forestier de l'Institut des Sciences Agronomi-  
ques du Rwanda (I.S.A.R.), Section Ruhonde, Butore

Jean MASSION, Fondateur de la Revue DIALOGUE, Bruxelles, Belgique

## EDITEUR:

A.S.B.L. — DIALOGUE B.P. 572 KIGALI/RWANDA

REDACTION: Guy MUSTY et Joseph NTAMAHUNGIRO

## COMITE DE REDACTION

BAGAMBIKI Zéphyrin — BAGARAGAZA Thodée —  
DONNET Michel — FUNGA François — GAKWAYA

Athanase — KAMEYA André — KANZAYIRE Joseph —  
MUKABUTERA Dorothee — MUNYAMBARAGA

Narcisse — MUNYARUGERERO François-Xavier —  
NGANGO-UBONABENSHI Odette — NGRABACU

Jean-Baptiste — NTAVYOHANYUMA Pie — NTEZIMANA  
Laurien — RUKEBESHA Aloys — SINDAMBIWE Silvio

SECRETAIRE-DACTYLOGRAPHIE: KAMANGO T.

# Renault 9



**Essence ou Diesel  
Confort, Robustesse  
et Sobriété**

**RENAULT** 



**RWANDAMOTOR S.A.R.L.**

B.P. 448 KIGALI Tél. 5034-5452



NAHV RWANDA SARL

PEUGEOT

MITSUBISHI

HONDA

PHILIPS

B.P. 626 Kigali

Tél.: 5449 - 5458 - 5655 - 6978

Dépt véhicules

Tél.: 5333 - 5338

## Editorial

### Lire les yeux fermés

Un journaliste catholique du siècle dernier souhaitait lire chaque matin, à son petit déjeuner, une nouvelle encyclique. Pour savoir ce qu'il devait écrire et penser. En fait, il avait cessé de penser ; et, comme le fameux charbonnier, il ne faisait que répéter. Louis Veuillot - car c'était lui - ignorait sans doute qu'il y avait place dans l'Eglise pour une "opinion publique", c'est-à-dire pour un "libre" partage de convictions et d'expériences.

Le pape Jean-Paul II le rappelait encore très pertinemment ces temps derniers : "la vérité est indissolublement liée à la liberté d'expression (...)" Ce n'est pas en vain que les régimes qui oppriment la liberté créent à leur propre usage et pour leur consommation une <vérité> qui n'est en fait qu'un vulgaire mensonge" (La Croix, 4 mars 1986).

La "vérité" serait donc diverse selon l'usage qu'on en fait, le profit qu'on espère en tirer ou la thèse qu'on veut défendre. Tristes vérités que celles qui servent à la propagande et qui n'ont rien à voir avec l'objectivité des faits. Seul un libre échange d'opinions permet de faire sortir de son puits profond la "vérité" qui est rapport exact entre l'"objet" qui est là et l'idée ou la phrase qui l'expriment.

Difficile conquête que celle de l'"objectivité". Elle suppose abnégation, lucidité et courage. Faute d'y parvenir, beaucoup succombent en chemin. Ainsi, plutôt que de porter attention au contenu et au bien-fondé d'une opinion, on s'en prend au style et à la personnalité de son auteur. Plutôt que de redresser

une erreur, on s'interroge sur les "mobiles" réels ou supposés de celui qui parle, écrit ou édite. On transforme un débat d'opinions en procès d'intentions et on choisit de lire les "yeux fermés", dès qu'on connaît la signature du livre ou de l'article, le titre du journal ou de la revue et la maison qui l'édite. Ce n'est plus alors la recherche de la "vérité" qui guide le lecteur, mais un "à-priori".

Sans doute les lecteurs de DIALOGUE ne tombent-ils pas dans ce travers ! Et ils n'attendent pas non plus que la rédaction leur serve chaque deux mois un catalogue de "vérités toutes faites et prêtes à porter". Ils auraient alors raison de garder les "yeux fermés". Car, ils ne nous liraient plus.

#### DIALOGUE

### DIALOGUE informe sur... DIALOGUE

#### QUELQUES CHIFFRES ETABLIS AU 15 MARS 1986

- Nos abonnés : 1.159 (dont 961 au Rwanda et 198 à l'étranger)
- Notre tirage moyen : 1.650 exemplaires
- Nos dépenses annuelles en 85 (imprimerie - P.T.T. - salaires - secrétariat) : 2.197.548
- Nos recettes en 85 (vente-abonnements-publicité) : 1.676.821

Déficit : 670.832 couvert par le subside d'Entraide et Fraternité (380.000) et d'autres dons récoltés ici et là !

**Aidez DIALOGUE ... A DIALOGUER !**

Pour le grand public, l'Année Internationale de la Jeunesse (A.I.J.) s'est terminée avec décembre 1985. Ce n'est pas le cas pour le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dont le programme pour l'A.I.J. doit s'étendre bien loin dans le temps.

Après avoir remercié DIALOGUE pour sa contribution à la sensibilisation aux problèmes des jeunes rwandais, le Ministre NDINDILYIMANA Augustin brosse un tableau des actions entreprises par son Ministère.

N.D.L.R.

## Année de la Jeunesse

### Le bilan du Ministre



DIALOGUE : Monsieur le Ministre, voudriez-vous nous broser très brièvement le bilan des actions que votre Ministère a réalisées en 1985, Année Internationale de la Jeunesse, ou compte réaliser pour la jeunesse rwandaise ?

NDINDILYIMANA Augustin : En réponse au souhait du Chef de l'Etat qui a assigné dans son message à la Nation le 1er Janvier 1985 au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif d'évaluer les actions déjà réalisées en vue de donner une nouvelle impulsion aux activités des jeunes, mon Ministère a entrepris des actions dans trois directions :

- ▶ Evaluation des activités économiques et socio-culturelles
- ▶ Actions concrètes pour donner une nouvelle impulsion à ces activités
- ▶ Sensibilisation du grand public.

## ★ Evaluation

Afin d'apprécier le degré de participation des jeunes aux activités économiques et socio-culturelles, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a organisé des concours (avec prix) dans les domaines agro-pastoral, artisanal, folklorique, musical, littéraire et sportif. Il a organisé également des missions d'inspection dans toutes les Communes ainsi que dans les Centres de Formation des Jeunes. Il y était aidé par le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal et les autorités préfectorales. Il a soumis un test aux instructeurs maçons et menuisiers de ces centres pour apprécier leur niveau de formation et leur capacité d'enseignement. Il a enfin commandé au BUNEP une étude sur l'organisation et la restructuration de ces chantiers des jeunes.

## ★ Pour une impulsion nouvelle

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a :

- ~ mis sur pied des compétitions annuelles dans le domaine de la production en remettant une coupe à chaque préfecture (la coupe sera l'enjeu de ces compétitions entre les communes),
- ~ fourni du matériel d'alphabétisation à toutes les communes du pays afin de lutter contre l'analphabétisme, surtout chez les jeunes,
- ~ mis en place dans chaque secteur communal des animateurs bénévoles des jeunes,
- ~ recruté des instructeurs plus compétents surtout dans les domaines de la maçonnerie et la menuiserie,
- ~ soutenu les mouvements de jeunesse (Congrès National des Mouvements d'Action Catholique, camp de travail organisé par la Jeunesse Estudiantine Chrétienne J.E.C.) et en contribuant à la relance de l'Association des Guides du Rwanda (A.G.R.),

- ~ formé un corps de ballet de jeunes dénommé "INDANGA-MIRWA",
- ~ orienté et programmé des activités des encadreurs de la jeunesse et des centres de formation de jeunes.

## ★ Sensibilisation du grand public

Par des conférences de presse, conférence-débat, chronique radiophonique, sketches à la radio, émission de timbres-poste, calendrier, exposition-vente des produits artisanaux.

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a organisé en mars 1985 un séminaire des responsables de l'encadrement et de la formation de la jeunesse. Actuellement il élabore un document sur les jeunes : situation, problèmes, programmes, perspectives d'avenir. Il prépare enfin avec le concours de l'Office Rwandais d'Information le tournage d'un film sur les activités des jeunes.



*DIALOGUE : Comment pensez-vous résoudre le problème des jeunes quand le secteur moderne est encore embryonnaire et le secteur agricole déjà surpeuplé ?*

N.A. : La résolution de ce problème suppose la conjugaison des efforts des différents secteurs, des agents économiques du pays, de la coopération sous-régionale, régionale et internationale.

Parmi les solutions possibles on peut citer :

- ~ La modernisation des exploitations agricoles afin d'améliorer la productivité et retenir ainsi les jeunes dans leur milieu. C'est ainsi que sont conçus la formation et l'appui aux groupements socio-économiques des jeunes.

La diversification des activités rurales pour créer de nouveaux emplois non agricoles. En développant notamment les activités artisanales liées au travail du bois, du fer, de l'argile, du cuir et des autres ressources naturelles existant dans le pays. En réalisant des infrastructures rurales à haute intensité de main-d'oeuvre, telles la sylviculture, l'aménagement des marais, les adductions d'eau, la lutte anti-érosive, ainsi que d'autres travaux de conservation des sols et d'équipements ruraux.

- L'appui dans tout le pays du secteur artisanal.



**DIALOGUE** : Tous les centres d'accueil et de formation des jeunes tant officiels que privés donnent une formation plus ou moins identique. N'y a-t-il pas danger de former des chômeurs et de favoriser ainsi le mal qu'on croyait combattre ? Car Manifestement ces jeunes ne trouveront pas tous un travail rémunérateur et seront donc frustrés.

**N.A.** : Le but visé de ces centres n'est pas de former des diplômés qui vont quitter leur milieu pour chercher du travail salarié dans les centres urbains. L'objectif est d'intégrer les jeunes dans leur milieu pour se consacrer aux activités liées aux besoins de ce milieu. C'est pourquoi on ne délivre aux lauréats que des attestations de fréquentation. Et nous encourageons ces jeunes à se constituer en groupements de production dans leur région avec l'appui des autorités communales.

D'ailleurs l'enseignement donné dans les centres de formation des jeunes tant officiels que privés correspond pour le moment aux besoins en main-d'oeuvre qualifiée dans les domaines agro-pastoral et artisanal. Certains centres dispensent également une formation en électricité, en mécanique et en travaux de cuir, compte tenu des débouchés dans ces secteurs.

Tous ces domaines sont loin d'être surpeuplés. Au contraire nous avons encore besoin d'une main-d'oeuvre techniquement qualifiée car la modernisation des exploitations agricoles et de l'habitat nécessite une formation appropriée. Et ce dans toutes les régions et tous les milieux sociaux du pays.

Cette formation ne doit pas être figée, il faudra une planification à moyen et à long terme pour introduire de nouvelles activités selon les possibilités du marché et les besoins socio-économiques à satisfaire.



**DIALOGUE** : Le Gouvernement freine non sans raison l'exode rural des jeunes mais la campagne n'offre guère de possibilités d'emploi. Ne croyez-vous pas qu'à l'exemple du Secteur Non Structuré de Kigali, les jeunes dynamiques ont plus de chances de trouver une activité en ville qu'à la campagne ?

**N.A.** : Comme dit plus haut, le milieu rural a justement besoin de jeunes dynamiques pour moderniser les exploitations agricoles et diversifier les activités rurales. Il a besoin de paysans bien formés, de menuisiers, de maçons, de briquetiers, de forgerons, de cordonniers. L'artisanat rural reste nécessaire pour satisfaire les besoins de la presque totalité de la population rwandaise.

Certes le Secteur Non Structuré a sa place dans le milieu urbain qui représente actuellement 5% de la population et se développe à un rythme accéléré (9% par an en moyenne à Kigali, 6% dans les autres centres urbains). Mais l'expérience du Secteur Non Structuré de Kigali qui s'étend maintenant dans les autres centres urbains comme Butare et Gisenyi montrent que le SNS doit se développer aussi ailleurs y compris en milieu rural.



**DIALOGUE :** Ne serait-il pas mieux de donner une formation très solide et une culture plus générale aux jeunes afin de permettre et même d'encourager certains à émigrer vers des pays où ils pourraient tenter plus facilement leur chance ? Ceci permettrait dans le même temps de dégager le milieu national.

**N.D. :** L'émigration est un problème très complexe et ne résout pas toujours le problème de l'emploi. Quelques cas récents des pays qui viennent d'expulser les travailleurs immigrés (pays d'Europe, Nigeria, Libye, pays du Golf) suite à la dégradation de leur économie prouvent qu'aucun pays ne devrait axer sa politique économique sur l'émigration de ses travailleurs.

Par contre, dans le contexte de la coopération sous-régionale et régionale, les cadres techniques et la main-d'œuvre qualifiée ont beaucoup plus de chances de trouver un placement dans le cadre de la libre circulation des personnes, des biens et des services ainsi qu'en cas de convention d'établissement.

En formant des cadres techniques et une main-d'œuvre qualifiée, nous devons tenir compte non seulement des débouchés nationaux mais aussi des possibilités d'emploi chez nos partenaires extérieurs.

En définitive le but de la formation dans nos centres de formation des jeunes est de former des gens capables de se débrouiller dans la vie partout où ils seraient amenés à vivre mais d'abord dans notre pays.

**DIALOGUE :** Y'a-t-il justement une politique commune entre les Ministères de la Jeunesse au niveau régional ou continental pour tenter de trouver des solutions aux problèmes des jeunes ?



**N.A. :** La coopération sous-régionale amorcée ces dernières années : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.), Organisation pour l'Aménagement du Bassin de l'Akagera (O.B.K.), Zone d'Echanges Préférentiels (Z.E.P.), Communauté Economique d'Afrique Centrale (C.E.A.C.) ouvre de nouvelles perspectives de résorption du sous-emploi dans la mesure où le renforcement de cette coopération va permettre d'élargir le marché de nos produits et faciliter la libre circulation des personnes, des biens et des services, ainsi que l'établissement dans les pays membres.

Au niveau de la C.E.P.G.L., des rencontres régulières des jeunes s'organisent dans le domaine culturel et sportif. Cette année (1986), il existe un projet d'organiser un séminaire des responsables des jeunes des trois pays (de la C.E.P.G.L.) pour étudier les problèmes des jeunes et les moyens de coopération dans des domaines autres que culturel et sportif.

Mais il n'existe pas encore de politique globale au niveau du continent entre les Ministères de la Jeunesse. Les seuls programmes sont ceux élaborés dans le cadre de l'O.U.A., de la C.E.A. et d'autres organisations sous-régionales et qui ont effectivement trait à la formation, à l'emploi et à la production, aux activités et aux aspirations des jeunes. Disons enfin que la Conférence annuelle des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française (CONFELJES) arrête régulièrement de nouveaux programmes.



**DIALOGUE :** En somme vous êtes satisfait des résultats de l'Année Internationale de la Jeunesse qui, pour votre Ministère, va au-delà de 1985.

**N.A. :** Le Rwanda a consenti beaucoup d'efforts pour la jeunesse dans les domaines de la production et d'encadrement. Mais les résultats restent modestes car nous ne prétendons pas avoir résolu tous les problèmes. Il reste encore beaucoup à faire.

A. NDINDILYIMANA

M. BARAMPANA Angelo a mené, au cours des dernières années, des recherches sur le Secteur Non Structuré (SNS) ou informel (1) pour le compte de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (I.U.E.D.) et du Bureau International du Travail (B.I.T.).

Le texte ci-après se propose de faire le point, à partir de la littérature existante, sur la situation et les potentialités de ce secteur dans la recherche de solutions au problème de l'exode rural dans les pays de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.).

## SECTEUR NON STRUCTURÉ EN AFRIQUE:

### CACOPHONIE DE LA SURVIE ET LUEURS D'ESPOIR

#### ●DES PERSPECTIVES PEU REJOUISSANTES

Les études et analyses de la quasi-totalité des institutions de recherches montrent que la plupart des pays de ce qu'on appelle communément le Tiers Monde sont, depuis des années déjà, dans une situation de stagnation économique et sociale ou même de régression. Quant aux perspectives à moyen et long termes, elles ne sont guère plus enthousiasmantes : chômage, malnutrition, disettes ou famines, pauvreté, misère et pollution sont autant de lots qui attendent des millions d'êtres humains d'ici l'an 2000. A cela s'ajoutent les dictatures, les guerres et les tensions de tous genres souvent dé-

clenchées pour maintenir les privilèges des minorités possédantes et les intérêts des puissances extérieures.

Dans ce tableau quelque peu eschatologique, l'Afrique noire semble appelée à détenir une place de choix. C'est le continent le moins développé industriellement, celui qui compte 26 des 35 pays les plus pauvres, que certains désignent par l'expression euphémique de "moins avancés". En 1979, le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique résumait la situation de l'Afrique en ces termes : "En dépit des modifications de structure qui ont été apportées aux économies africaines au cours des vingt dernières années, le fait est qu'aujourd'hui l'économie africaine est toujours foncièrement sous-développée : faible revenu par habitant, pourcentage très important de la population employée dans l'agriculture, faibles niveaux de productivité, infrastructure industrielle limitée et fragmentaire, et partant vulnérable, des produits d'exportation primaires, un système de transport axé essentiellement sur le secteur des exportations, un divorce total entre le secteur traditionnel et le secteur moderne, un pourcentage élevé d'analphabètes, une espérance de vie courte et la prédominance des sociétés étrangères dans la banque, le commerce, les finances, l'industrie et la gestion"(2).

A la même période, l'Administrateur adjoint du PNUD et Directeur régional pour l'Afrique de cette institution mettait le doigt sur l'une des causes du sous-développement constant du continent, à savoir les politiques de développement inadaptées aux situations locales et régionales: "En d'autres termes, le développement rural s'identifie plus ou moins au développement national. Or que valent les politiques africaines en matière de développement rural ? Ce n'est un secret pour personne que, dans de nombreux cas, ces politiques ne sont

pas encore sérieusement définies et, à plus forte raison, mises en oeuvre, aussi bien en Afrique que dans d'autres régions sous-développées du monde (...). En réalité, malgré les déclarations officielles tendant à accorder la priorité aux problèmes de la majorité de la population, les exemples abondent qui montrent que dans un bon nombre de pays les politiques de développement sont, en dernier ressort, élitistes" (3).

Les conséquences de ces choix inappropriés sont multiples. L'une des plus spectaculaires est sans aucun doute la dégradation des conditions de vie des populations rurales qui entraîne les départs massifs d'une large frange de celles-ci vers les centres urbains en croissance constante. L'arrivée de ces migrants entraîne d'insolubles problèmes dans les domaines d'équipement et d'approvisionnement des villes africaines qui ne sont ni conçues ni préparées à y faire face. Bon nombre des nouveaux arrivants deviennent vite des laissés-pour-compte, des marginaux, qui se tournent alors vers les pratiques illicites pour pouvoir survivre : mendicité, vol, criminalité, prostitution, drogue, etc. La délinquance (juvénile), le dérèglement des mœurs et l'insécurité dans les cités s'accroissent d'autant. Les autorités administratives tentent d'enrayer ces maux en procédant à des ratissages/nettoyages qui ne peuvent être que des solutions de courte durée. Quelque temps après, les problèmes se reposent avec d'autant plus d'acuité que les investissements industriels et autres créent très peu d'emplois (4) et que, par ailleurs, l'instruction et les modèles de développement qu'on fait miroiter aux yeux des masses populaires se révèlent n'être que des mirages, sources de frustrations pour celles-ci.

C'est pourquoi il convient d'aller plus loin que les simples opérations de police pour

chercher des solutions qui soient durables et satisfaisantes pour tout le monde. En la matière, il n'y a pas de panacée; chaque ville et chaque pays devront trouver des réponses plus ou moins adaptées aux problèmes qui leur sont propres et, dans ce sens, l'appui au secteur non structuré en milieu urbain - en attendant de l'être en milieu rural - semble constituer un des éléments de réponse possibles.

En partant de quelques exemples, pris principalement en Afrique du Centre-Est et de l'Ouest, nous tenterons de voir quelle peut être la contribution du secteur non structuré au développement de l'Afrique noire et du Tiers Monde en général.

#### ● DE LA CACOPHONIE A L'ESPOIR

##### \* Secteur moderne : peu d'effet sur le chômage et le sous-emploi

On sait que les entreprises du secteur moderne créent peu d'emplois dans les pays en voie de développement; la capacité du secteur moderne d'absorber la main-d'oeuvre disponible reste très faible comme le montrent les quelques chiffres ci-après, dans le cas du Rwanda, du Burundi et de l'Est du Zaïre.

En 1975, le rapport de la Banque Mondiale estimait que, sur 110.000 jeunes Rwandais en âge de travailler, 6.000 seulement (soit 5%) pouvaient espérer trouver un emploi rémunéré; le reste devait se tourner vers l'agriculture (5). Si l'on considère la période du IIe Plan quinquennal rwandais (1977-1982), l'offre d'emplois prévus pendant ces cinq ans était de 25.000 par an et pour tous les secteurs, mais seulement 10.000 emplois devaient être créés dans les mines et l'industrie (6), ce qui est fort

peu. Si l'on considère les documents de la Conférence sur les pays les moins avancés, ce ne sont que 120.000 emplois qui seront créés entre 1980 et 1990, dont 30.000 à 35.000 dans le secteur industriel. Dans le même temps, il y aurait 400.000 chefs de famille à la recherche de travail, et certains articulent même le chiffre de 75.000 par an dès à présent (7).

Pour les années 1982 à 1986, le IIIe plan quinquennal rwandais prévoit une augmentation démographique de 1.050.000 âmes, soit 228.000 ménages supplémentaires si l'on s'en tient à la taille du début des années 80.

"C'est donc au moins autant de nouveaux emplois qu'il faut créer d'ici 1986, si l'on admet la norme minimale d'un emploi par ménage. Une autre façon de considérer le problème est de constater que plus de 600.000 jeunes qui ont actuellement entre 10 et 14 ans devront trouver une activité au cours du IIIe plan" (8).

Mission qui semble impossible sinon fort difficile, du moins dans le cadre du secteur moderne, si l'on tient compte de ce que dit le même document à propos des revenus et des domaines d'occupation :

"Le très haut taux d'occupation déclaré (92,5% pour la population d'âge actif), y compris pour les jeunes (15-19 ans), les vieux (70 ans et plus) et le sexe féminin, traduit la prédominance d'une économie paysane, à bas revenus. En effet, 93% de la population a déclaré tirer l'essentiel de ses revenus de l'agriculture et seulement 188.000 personnes ont déclaré obtenir leurs revenus principalement d'activités non agricoles" (9).

Au Burundi, la situation n'est guère meilleure. Le secteur moderne - toutes tendances confondues (ouvriers et employés, entrepreneurs privés et forces armées) - n'occupait en 1981 que 5 à 6% de la population active estimée à 2 millions, soit 95.000 personnes selon la Banque Mondiale (10). L'évolution de l'emploi dans le secteur moderne serait la suivante : de 87.000 en 1977, on passerait à 117.300 en 1987 et 400.000 en l'an 2000, soit respectivement et en pourcentage de l'emploi total : 4,6%, 7,5% et 12% (11). Le sous-emploi toucherait donc près d'un tiers de la population active rurale. Cela semble conforme aux estimations du Gouvernement du Burundi si l'on en juge par le tableau de la page suivante.

Cette tendance au sous-emploi que plus d'un considère comme un chômage déguisé était reconnue, au cours des années 70, par les sources officielles rwandaises telles que le Plan quinquennal 1977-1981 et la "Situation économique et conjoncturelle au 30 juin 1979". Le premier indique que "150 millions de jours de travail étaient perdus pour l'économie faute d'emplois ou d'opportunité d'exercer des activités productives" (13). Quant à la seconde, qui fut rédigée deux ans plus tard, elle nous apprend que le marché de l'emploi reste toujours limité :

"Bien que les données chiffrées manquent pour apprécier le chômage et le sous-emploi, il est certain que le marché de l'emploi dans le secteur moderne reste trop limité pour absorber un exode rural plus rapide que prévu.

Malgré le développement des industries d'import-substitution et la croissance du secteur non structuré, le chômage partiel ou déguisé en milieu urbain, la faible intensité du travail en milieu rural sont les signes d'un sous-emploi que

## DISPONIBILITE ET BESOINS DE LA MAIN-D'OEUVRE FAMILIALE (12)

(en millions de journées)

|                             | 1977  | 1978  | 1979  | 1980  | 1981  | 1982  |
|-----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| DISPONIBILITE               | 500,3 | 540,7 | 551,2 | 561,8 | 572,6 | 583,4 |
| BESOINS                     |       |       |       |       |       |       |
| Cultures indus-<br>trielles | 25,5  | 28,6  | 31,6  | 35,0  | 37,4  | 37,4  |
| Cultures<br>vivrières       | 283,5 | 284,4 | 287,8 | 291,2 | 294,7 | 301,1 |
| Elevage                     | 23    | 23,9  | 24,4  | 25,0  | 25,5  | 26,0  |
| TOTAL BESOINS               | 332,4 | 336,9 | 343,8 | 354,2 | 357,6 | 364,5 |
| DIFFERENCE                  | 197,9 | 203,8 | 207,4 | 210,6 | 215,0 | 218,9 |

l'on cherche à résoudre en promouvant les industries à haute intensité de main d'oeuvre" (14).

Pour la région du Kivu, on peut supposer que la situation n'est pas différente de celle prévalant dans les deux pays voisins, en dépit du manque d'informations substantielles sur le chômage et le sous-emploi déguisé ou reconnu officiellement. On sait que, vers le milieu des années 70, 27,6% des adultes masculins émigrés à Bukavu (capitale régionale) étaient sans emploi, ce taux atteignant 37,1% pour les jeunes de 20 à 24 ans. Selon J. Franssen, seuls 17,4% de la population résidant à Bukavu en 1976 exerçaient une activité rémunérée (15).

\*Secteur non structuré : "Cacophonie de la survie"

Face à la faiblesse du secteur moderne et au besoin de survivre en milieu urbain, un type "d'entreprise" un peu particulier, se situant à cheval entre l'économie moderne aux entreprises bien structurées et l'économie traditionnelle dominée par l'agriculture de subsistance, est apparu depuis quelques années. Il s'agit du secteur dit "non structuré", "informel", "spontané" ou "transitionnel", que certains désignent encore par "petite production marchande" ou "marginalité", et qui se confond souvent et largement avec "l'artisanat". Pour sa part, Kenneth King parle du "secteur non organisé" (16).

K. Whitehorn, quant à elle, parle de la "furieuse cacophonie de la lutte pour la survie" qu'elle a rencontrée en Inde. Se référant à cette correspondante du quotidien londonien The Observer, K. Tidmarsh écrit :

"Ce que K. Whitehorn trouve ravagant, ce ne sont pas les efforts de modernisation ou d'effi-

cacité, moins encore les rassurantes assertions des fonctionnaires de Delhi selon lesquelles toute cette pauvreté serait feinte; ce n'est pas non plus la sereine résignation de la population à un sort malheureux; mais tout à l'opposé de cette insistante ingéniosité déployée pour survivre (...). Se référant à ce qu'elle appelle la furieuse cacophonie de la lutte pour la survie, elle conclut que les problèmes de l'Inde sont d'une ampleur sans doute inconcevable, mais qu'un million de solutions individuelles sont élaborées à toute heure" (17).

**\*Secteur non structuré et développement urbain : Un secteur et des activités difficiles à définir**

L'intérêt pour le secteur non structuré et son étude ont débuté depuis une dizaine d'années et ne cessent de se développer. C'est en effet en 1971 que K. Hart établit - dans une communication présentée à la Conférence sur le chômage urbain en Afrique, à l'Institut d'Etudes du Développement de l'Université de Sussex (18) -, la première distinction entre les activités économiques formelles impliquant l'emploi salarié et celles, informelles, caractérisant l'auto-emploi. D'après G. Nihan, ce chercheur "posait la question de l'impact des activités non structurées sur l'économie des pays en voie de développement et de l'homogénéité de réaction de cette économie non structurée dans ses rapports avec le chômage pour lequel il affirmait que celle-ci pouvait, tant sur un plan individuel qu'agréé, servir à compenser les effets d'une demande de travail en milieu urbain de plus en plus inadéquate (...). Il concluait en constatant que le point essentiel de son analyse restait que ce champ d'investissement totalement négligé jusqu'à présent devait être analysé d'urgence" (19).

Le voeu de K. Hart était exaucé, puisque,

en 1972, une mission du BIT se rendit au Kenya pour y étudier ce secteur de l'économie, dans le cadre d'une mission globale de stratégie de l'emploi dans ce pays. C'est de cette année que date la mise au point du concept de secteur non structuré, tel qu'il est compris et utilisé aujourd'hui. Selon les termes du Rapport de la mission, le concept de secteur non structuré était destiné à couvrir les groupes d'activités "où une importante proportion d'adultes qui n'occupent pas des emplois recensés sont occupés à d'autres emplois qui fournissent de façon rentable des biens et des services à la population urbaine : il s'agit de membres du "secteur non structuré", (qui) exercent un certain nombre de métiers et d'emplois modernes divers, tout comme dans le secteur structuré, mais sans être protégé de la concurrence et sans avoir accès préférentiellement aux crédits et aux techniques avancées, comme ce serait le cas dans ce dernier secteur" (20).

Il est fort difficile de déterminer l'étendue exacte de ce secteur, que ce soit du point de vue de l'emploi ou de celui de la production. La liste ci-dessous, qui est loin d'être exhaustive, en donne une idée.

"Les activités du secteur non structuré - relève O.J. Fapohunda - englobent la fabrication de petites machines, celle de mobilier d'usage courant, la réparation de machines y compris les automobiles, l'assemblage, la réparation et la vente d'appareils électriques, le commerce ambulants, les services personnels et les activités illégales telles que la contrebande et la prostitution" (21).

Les principales caractéristiques de ce secteur jugé économiquement rentable, productif et créa-

tif par le Rapport du BIT sur le Kenya sont : la facilité d'accéder aux métiers y relatifs, le recours aux ressources locales, la propriété familiale des entreprises, l'échelle restreinte des opérations, l'utilisation des techniques à forte intensité de main-d'œuvre et adaptées au milieu, l'acquisition des qualifications en dehors du système scolaire officiel, et enfin le fait que l'entreprise opère sur des marchés non réglementés mais ouverts et compétitifs (22).

Des critiques de cette conception dichotomique de l'économie en secteurs formel et informel, structuré et non structuré, impliquant indirectement les notions de négatif et de positif, de parfait et d'imparfait ne tardèrent pas à se manifester. Bon nombre d'auteurs et de chercheurs refusent, à juste titre, de considérer le secteur non structuré (informel) comme un segment isolé de l'économie nationale. Pour un auteur comme J. Breman, il s'agit plutôt d'un marché de travail fragmenté à l'extrême où des circuits divers peuvent certes être distingués et expliqués, mais chaque fois sur des bases différentes relevant selon les cas d'une distinction entre travail salarié et travail indépendant, travail protégé ou non, activité économique structurée ou non, etc. (23).

Devant la complexité de ce secteur, des auteurs comme H. Coing, H. Lamicq, C. Maldonado et Ch. Meunier pensent même qu'il est inutile et stérile de chercher à définir le secteur informel et ses caractéristiques. Pour eux - et c'est aussi notre avis - il n'existe qu'en relation avec le secteur formel dont il est le sous-produit et qui lui assigne son champ d'action et des fonctions utiles du point de vue du pôle dominant de l'économie. Il conviendrait de ne plus parler de secteur informel ou non structuré, ni de deux secteurs quels que soient les noms dont on les affuble; et pour cause : "la capacité de l'économie urbaine capitaliste sous-développée à

soumettre, utiliser, reproduire, d'autres formes d'activités économiques se combine avec la pression du chômage pour produire une structure durablement hétérogène, mais elle le fait de multiples manières qui ne peuvent se ramener à un schéma dual. Il faut nous résigner à l'absence d'un modèle simple, universel, et stable, de segmentation" (24).

#### \*Secteur non structuré : emplois et revenus

Bien que difficile à circonscrire en raison de sa complexité et de son hétérogénéité, le secteur non structuré (informel) reste cependant opérationnel. Il est le cadre d'activités qui ne relèvent ni du secteur moderne, ni du secteur traditionnel rural et contribue favorablement à la création d'emplois, à la formation de main-d'œuvre et la satisfaction des besoins essentiels des populations urbaines par les biens et les services qu'il génère (25). C'est ce que confirment G. Nihan et M. Carton dans leur étude sur ce secteur à Kigali et sur la base des résultats des enquêtes faites dans quatre autres villes africaines (Bamako, Lomé, Nouakchott et Yaoundé) :

"Ce secteur s'est avéré, dans la majorité des cas, économiquement efficient et générateur de revenus dans son contexte d'opération, avec des unités de production à petite échelle fonctionnant sur base de qualification tout en faisant appel à un capital technique faible impliquant par conséquent une technologie à haute densité de main-d'œuvre (...), l'essentiel est que ce secteur recèle une dynamique d'adaptation aux besoins sociaux et économiques. Il les satisfait dans des conditions qui, sans être optimales, permettent d'assurer un équilibre de situation tant pour les entrepreneurs que pour la population" (26).

En matière de création d'emplois nouveaux

en ville comme à la campagne, nous avons déjà vu que les possibilités sont très limitées dans le cadre du secteur moderne des pays en voie de développement. Par contre, sur la base des études faites dans les villes francophones d'Afrique noire (dont celle de Kigali) sur le secteur non structuré, il s'est avéré que ce secteur peut contribuer efficacement à créer des emplois. En effet, si l'on prend l'exemple de la capitale rwandaise, ce ne sont pas moins de 30.000 petits métiers employant en moyenne 2,2 personnes par "entreprise", soit environ 60 à 70.000 emplois, qui pourraient dépendre du secteur non structuré d'ici 1995. Cela représente un apport estimable qui pourrait se développer au niveau de la nation entière, surtout si l'on sait que, pour les années 1977 à 1981, le secteur minier et industriel ne prévoyait la création que de 10.000 emplois pour une arrivée annuelle de plus de 120.000 nouveaux demandeurs d'emplois sur le marché du travail (27).

Cet apport du secteur non structuré dans la création d'emplois est également reconnu par les auteurs du II<sup>e</sup> Plan quinquennal rwandais. Après avoir relevé que l'objectif du II<sup>e</sup> Plan (1977-1981) de créer des emplois par des entreprises modernes "n'a été que très partiellement atteint", ces auteurs notent :

"Seul point positif dans le domaine de la création d'emplois dans le secteur productif, le développement du secteur non structuré qui a permis de répondre à la demande des ménages urbains en forte croissance numérique et de remplir un vide important dans l'économie du pays" (28).

Dans la plupart des villes africaines où des études ont été faites, le secteur non structuré occupe généralement près ou plus de la moitié de la main-d'œuvre salariée. Il en irait ainsi à Accra

où 20% seulement des salariés travailleraient dans le secteur moderne, ce qui implique que les autres 80% trouvent leur gagne-pain dans le secteur non structuré. A Kumasi (Ghana), ce secteur offrirait deux fois plus d'emplois que le secteur moderne alors qu'à Lagos plus des 50% de la main-d'œuvre travailleraient dans le secteur non structuré (29).

Cet apport du secteur non structuré dans la création d'emplois est reconnu par les organisations internationales, dont la Banque Mondiale et le Bureau International du Travail. Dans un texte destiné à la 70<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du travail de 1984, on peut lire :

"la nature du secteur informel a été abondamment débattue. De nombreux membres gouvernementaux de pays en voie de développement ont reconnu l'importance quantitative et le rôle de ce secteur, sans pour autant souhaiter que son existence dure éternellement. (...) La politique nationale devrait reconnaître l'importance des petites entreprises et, au moins, dans une phase transitoire, du secteur informel comme source d'emplois" (30).

#### ● SECTEUR NON STRUCTURÉ ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Sur la base de ce qui vient d'être dit, le secteur non structuré semble appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie des pays africains et du Tiers Monde en général. Les études faites sur ce secteur n'ont, jusqu'à présent, concerné que les milieux urbains en raison de l'urgence des problèmes qui s'y posent et des choix des gouvernements comme des organismes financiers. Or, on ne peut résoudre les problèmes urbains en ignorant ceux des campagnes, en particulier celui de l'exode rural. C'est pourquoi il convient de s'interroger sur l'apport du secteur non structuré au développement du monde rural.

Pour notre part, nous pensons qu'il faut soutenir et dynamiser ce secteur, non seulement dans les milieux urbains (capitales et villes secondaires) mais également et surtout dans les campagnes où il devrait jouer un rôle de premier plan dans le regroupement des populations et l'amélioration du niveau de vie rurale. Son développement en milieu rural permettrait de stabiliser les mouvements migratoires en procurant du travail rémunérateur, d'augmenter la capacité d'offrir de façon croissante et à des prix modérés des biens d'usage courant, d'accroître la liaison entre les divers secteurs de l'économie rurale, particulièrement entre l'agriculture et l'artisanat utilitaire, et de favoriser la monétisation et l'insertion des consommateurs ruraux dans le processus marchand. C'est pourquoi les responsables politiques attachent une grande importance à l'artisanat sous divers aspects (31).

"D'accès généralement plus facile, nous dans le Plan quinquennal 1978-1982 du Burundi, l'artisanat peut participer à la croissance de l'économie d'un pays en voie de développement par l'esprit d'entreprise qu'il contribue à créer, jetant ainsi une certaine base du développement industriel(...)

Pour permettre l'application de ces mesures, le Département de l'Artisanat sera encadré et doté des moyens financiers suffisants pour jouer pleinement son rôle d'organe de promotion et de développement de ce secteur d'activité.

Le développement du secteur artisanal et la diversification de ses produits permettront de remplacer une quantité importante de produits actuellement importés. De plus, les produits des industries créées au cours de la période quinquennale telles que la tannerie, l'usine textile et la fonderie renforceront le développement du secteur artisanal" (32).

On ne peut évidemment que louer cette sollicitude des dirigeants à l'égard de l'artisanat et souhaiter qu'elle soit guidée par une ferme volonté visant à servir les intérêts de toutes les couches de la population tant urbaine que rurale - et surtout rurale - de loin la plus nombreuse. On peut cependant émettre des réserves quant aux choix effectués, tel celui que rapporte F. de Ravignan à propos du Rwanda :

"Nous avons récemment calculé, dans une commune du Rwanda où vivent 42.000 habitants, que les besoins en hoes pour travailler la terre étaient de l'ordre de 8000 hoes par an. Leur fabrication par des forgerons gagnant un revenu de 2.000 francs par mois (salaire moyen pour un artisan au Rwanda), soit à 150 francs de valeur ajoutée par houe, 13 hoes par mois, 150 par an, donneraient sur la commune du travail à une cinquantaine de forgerons. Le Plan quinquennal en cours prévoit, hélas! de produire dans une seule usine à la capacité de 1.080.000 hoes par an, toute la production du pays avec ... 90 emplois seulement! Et pour payer les investissements industriels, il faudra cultiver du thé, y consacrer les vallées, seules terres encore pas trop épuisées du pays, alors qu'on en manque cruellement pour la culture des vivres dans de nombreuses familles" (33).

Les auteurs de l'étude sur la priorité de l'emploi dans le cadre du IIe Plan quinquennal du Rwanda se penchent sur cet exemple et ses implications éventuelles, avec à l'appui des chiffres légèrement supérieurs à ceux de F. Ravignan. D'après eux, il faudrait fabriquer 950.000 à 1.900.000 hoes par an, soit environ 200 hoes par année et 17 par mois, qu'un forgeron pourrait produire au prix de 300 francs rwandais la pièce. Cela signifierait du travail pour 4.750 à 9.500 for-

gerons, c'est-à-dire, plus du centuple d'emplois par rapport à l'usine unique. Après avoir évoqué les objections avancées par les partisans de cette dernière, dont entre autres la moindre qualité des pioches fabriquées par les forgerons et leur prix de revient qui ne serait pas compétitif, les auteurs ajoutent :

"Mais on peut se demander si ces prix d'importation ne sont pas manipulés pour un motif ou un autre : lutte pour les débouchés du pays exportateur, souci de ne pas laisser occuper une partie du marché par des concurrents nationaux avant la mise en route du projet "concentré". On peut s'interroger encore sur l'évolution des prix de vente de l'usine ultérieurement à cette installation" (34).

Le développement bien compris ne peut se concevoir en dehors de la satisfaction des besoins élémentaires des populations, soit se nourrir adéquatement, avoir accès à l'eau potable, se vêtir et se loger convenablement; cela n'implique pas nécessairement une industrialisation et une technologie sophistiquée. Le développement suppose également une évolution - nous serions tenté de dire une révolution - à laquelle la population concernée doit entièrement prendre part. Dans l'exemple susmentionné, on peut douter que la population rurale rwandaise eût choisi - à supposer qu'on lui ait demandé son avis - la construction d'une usine qui donne du travail à 90 personnes seulement au détriment de 9.500 forgerons; ceux-ci auraient eu l'avantage de maîtriser non seulement la production du matériel agricole mais aussi la technologie et d'investir le fruit de leur travail dans le milieu de leur origine, participant ainsi à l'accumulation du capital si nécessaire pour le décollage des campagnes comme du pays tout entier.

En effet, "dans une enquête réalisée auprès des pères de familles paysannes au Rwanda, tous les interrogés, sans exception, ont déclaré qu'ils ne souhaitaient pas que leurs fils deviennent agriculteurs, mais maçons, menuisiers, forgerons ..." (35).

Si le manque de terre - bien connu dans les cas du Burundi et du Rwanda - peut inciter les paysans à détourner leurs enfants du travail agricole, cette pénurie n'en constitue pas l'unique raison ou peut-être même pas la principale. Les populations rurales aimeraient voir avant tout leurs conditions de vie améliorées. Cela est d'ailleurs vrai pour toutes les populations et à toutes les époques.

"Désormais - notait l'Administrateur en chef de la France d'Ostre-Mer en 1951 - l'homme de la brousse veut un logement convenable, un mobilier décent, des outils aratoires qui simplifient sa peine. C'est dire que, dans tous les cercles et les villages dispersés, il faudra des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des mécaniciens agricoles" (36).

En paraphrasant F. de Ravignan, nous pourrions dire que, si l'on prenait le soin d'écouter réellement les paysans, on parcourrait probablement des lieues dans la voie du développement avec moins de faux pas.

Parallèlement à l'effort de modernisation et à l'intensification de l'agriculture, il faudrait créer de petites unités de transformation de ses produits, ainsi que des services devant générer des emplois non agricoles. Car, comme le note encore F. de Ravignan, "... il faudrait que le paysan, pour assurer sa sécurité alimentaire, produise plus et, pour ce, puisse vendre, et pour vendre qu'il y ait des acheteurs en nombre suffisant, et par conséquent

des emplois non agricoles en grand nombre. Qui plus est, il faudrait créer des emplois dans la campagne même, et non les concentrer dans les quelques villes qui, étant donné les difficultés fréquentes de transports, ne peuvent constituer un marché que pour une zone limitée autour d'elles" (37).

Le développement d'un système post-récolte visant à réduire les pertes en produits agricoles, souvent considérables (38), et à améliorer les canaux de distribution et de commercialisation pourrait aussi créer des emplois ruraux non agricoles. La promotion des branches associées à l'agriculture, principalement l'élevage et la pisciculture, est également de nature à créer des emplois sans pour autant augmenter le nombre des exploitations familiales.

Dans cette bataille pour le développement du monde rural et la création d'emplois, le secteur non structuré serait en mesure de jouer un rôle de premier plan grâce aux services qu'il pourrait offrir et aux revenus qui en découleraient. À ce propos, les réflexions de Budza Kambele sur la métallurgie du fer chez les Ndo-Okebo de l'Ituri sont intéressantes. Après avoir rappelé les services que rendait la métallurgie traditionnelle, telle la fabrication d'instruments agricoles, de matériel de chasse et de guerre, d'instruments d'usage courant et d'articles décoratifs, qui s'accompagnaient d'une activité commerciale importante (en échange de biens), l'auteur constate que cette métallurgie reste d'actualité dans les villages où les outils forgés auraient la préférence de la population par rapport aux produits importés (39). Il se demande alors si cette pratique de la métallurgie constitue un phénomène révolu et appartenant dorénavant à l'histoire. La réponse à cette interrogation mérite d'être méditée et nous la faisons largement nôtre :

"Nous pensons que cette métallurgie est encore actuelle. En effet, dans des villages retirés où les magasins sont rares et les produits manufacturés aussi rares que peu variés, la forge garde encore toute sa valeur. Ceci concerne particulièrement les produits non succédanés, modernes et d'usage très large (...), les produits dont les pendants modernes sont trop chers pour une population pauvre. La préférence pour les outils forgés est remarquable dans bien des milieux ruraux (...).

Elaborer des techniques appropriées aux régions rurales, c'est là un des casse-tête que doivent résoudre les responsables politiques dans nombre de pays en développement. Dès lors pourquoi aller chercher trop loin si l'on peut arriver à améliorer la technique existante. Les forgerons n'ont besoin que de la ferraille de récupération pour fournir à leurs concitoyens des hoes, des serpes, des couteaux ..." (40).

#### ● SECTEUR NON STRUCTURE ET COOPERATION REGIONALE POUR UN DEVELOPPEMENT GLOBAL EN AFRIQUE INTER- LACUSTRE

Dans le combat pour le développement, l'alliance paysans-artisans est indispensable si l'on veut favoriser la création d'emplois à des coûts accessibles et améliorer le niveau de vie des populations tant urbaines que rurales. Pour ce faire, il est indispensable de connaître à fond le fonctionnement du secteur non structuré et d'envisager sans tarder son extension et son appui en milieu rural. Il est également nécessaire d'échanger les expériences au niveau régional dans le domaine de l'artisanat utilitaire et des technologies appropriées. Or, jusqu'à présent, les réalisations dans ces domaines restent malheureusement encore trop expérimentales et confidentielles comme nous le confirment

les auteurs du Rapport sur la priorité de l'emploi dans le II<sup>e</sup> Plan quinquennal du Rwanda :

"Mises à part quelques diffusions par le CEAER du chauffe-eau solaire (faisant d'ailleurs presque exclusivement appel à des matériaux importés), les prototypes restent des prototypes et les démonstrations restent des démonstrations. Il ne faut pas perdre de vue que pour promouvoir des technologies nouvelles, il ne suffit pas de rester attractif, mais il faut au contraire rayonner. Il convient de trouver les moyens financiers de ce rayonnement" (41).

En Afrique du Centre-Est, ces échanges devraient pouvoir se réaliser dans le cadre de la coopération subrégionale et régionale dont les bases ont déjà été jetées avec la création d'organisations telles que la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) et l'Organisation pour l'aménagement du Bassin de la Kagera (OBK). La première regroupe le Burundi, le Rwanda et le Zaïre; la seconde comprend le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie et l'Uganda. Ces deux organisations pourraient constituer la base pour une coopération régionale accrue dans la mesure où la CEPGL pourrait encore s'étendre et englober les pays du sud et centre-est du continent africain : Zambie, Malawi, Tanzanie, Uganda et Kenya. Dans ce sens il faut souhaiter longue vie à cette autre organisation qui a vu le jour dans la région tout récemment, à savoir la Zone d'Echange Préférentielle (ZEP) qui compte quatorze pays de l'Afrique orientale et australe. Six autres pays de la même région sont attendus dans cette organisation dans un proche avenir.

Cette coopération régionale qu'il faut développer et consolider à tout prix devrait permettre de venir à bout des handicaps majeurs qui

grèvent lourdement l'industrialisation et le développement économique de la région : étroitesse du marché local, manque ou insuffisance des ressources naturelles/matières premières, manque de capitaux.

Si l'on prend l'année 1979, on voit que la population de l'ensemble Burundi, Rwanda et Kivu (est du Zaïre) constitue un marché potentiel de 13.336.102 consommateurs. En y ajoutant celle de l'Uganda, évaluée à 13.220.000 par la Division de la population des Nations Unies au cours de la même année (42), le marché potentiel se multiplie par deux, soit 26.556.102 consommateurs. Il s'accroît encore davantage si l'on y ajoute les populations de l'ouest de la Tanzanie qui font partie de la même aire géographique et culturelle. Autant donc dire que le problème des débouchés pour les produits de l'artisanat utilitaire diminuerait fortement.

Parallèlement, le problème de l'approvisionnement en matières premières, qui grève considérablement l'activité des artisans du secteur non structuré, trouverait une voie de solution dans cette coopération régionale. Voici deux exemples qui s'inspirent de la réalité de Kigali :

Les artisans du bois de Kigali - tout comme ceux du pays en général - éprouvent d'énormes difficultés pour s'approvisionner en planches et autres matières premières. Cela est dû à l'état fort avancé du déboisement du pays; en effet, les efforts de reboisement auxquels consent la population ne peuvent porter de fruits tangibles dans le court terme. Or les pays voisins, particulièrement le Zaïre, regorgent de cette matière. Pour que les artisans puissent continuer à offrir leurs services à la population rwandaise à des prix acceptables, il faut qu'ils soient assurés de l'approvisionnement régulier et bon marché; cela devrait pou-

voir se faire sans difficultés dans le cadre de la CEPGL, par la concertation entre les deux républiques soeurs.

Les artisans de la forge, que l'on nomme "ferrailleurs" à Kigali, travaillent sur la ferraille de récupération, spécialement les restes des véhicules déclassés - d'où leur nom -.

Au fur et à mesure que leur nombre et leur production augmentent, cette matière première de fortune se raréfie; par ailleurs il leur faudrait de la matière première de bonne qualité pour améliorer leur production et leur technologie.

Comme le Rwanda ne dispose pas d'importants gisements de fer et que, par contre, l'Uganda en a, pourquoi ne pas envisager - dans le cadre de l'OBK - la construction d'une fonderie dans ce pays, qui profiterait à toute la région ?

Ce sont là deux exemples illustrant le rôle que la coopération régionale pourrait jouer dans l'appui au secteur non structuré en particulier et dans le combat pour le développement économique et social en général car une coopération accrue entre les Etats devrait permettre de pallier les handicaps précités que rencontre tel ou tel Etat pris individuellement. Cette coopération devrait s'accompagner très rapidement de la libre circulation des biens et des personnes, contribuant ainsi à accroître les échanges économiques et technologiques entre les différents Etats et leurs voisins et à déboucher sur des voies originales dans la recherche de solutions.

#### ● CONCLUSION

Secteur non structuré, cacophonie de la survie ? Sans aucun doute ! Mais aussi secteur non structuré synonyme d'espoir pour des milliers

de petits artisans indépendants, de chômeurs et de laissés-pour-compte d'un certain type de développement. L'évolution, depuis **trois ans**, du projet BIT d'appui aux artisans du secteur non structuré de Kigali conforte cette affirmation et ouvre d'intéressantes perspectives dans ce domaine (43). Mais pour que cet espoir se concrétise, il convient que les responsables du Tiers Monde prennent conscience de la nécessité de tout mettre en oeuvre pour soutenir ledit secteur (44). Les organismes et les pays donateurs de fonds doivent comprendre l'importance que revêt ce secteur pour le développement réel et plus ou moins harmonieux des pays pauvres. Certes, le secteur non structuré ne peut pas constituer un objectif en soi; il n'en reste cependant pas moins une phase indispensable dans la recherche d'alternatives à la pauvreté, voire la misère, de millions de gens aujourd'hui.

A. BARAMPAMA

#### NOTES ET REFERENCES

(1) L'auteur a effectué en 1982 une étude sur le phénomène migratoire dans les pays de la C.E.P.G.L. et le rôle que pourrait jouer le SNS dans la limitation de l'exode rural. Il a réalisé en 1983/84 une étude sur les problèmes des artisans du SNS en milieu urbain de Kigali.

(2) Adedeji Adebayo, "Perspectives de développement et de croissance économique en Afrique jusqu'à l'an 2000" in OUA, *Quelle Afrique en l'an 2000*, OUA/Institut international d'études sociales, 1979, pp. 61-62.

- (3) Doo Kingue Michel, "quel développement pour l'Afrique", in ibid, p. 111
- (4) Non seulement la rationalisation économique veut qu'une usine moderne fasse davantage appel aux machines qu'à la main-d'œuvre humaine, trop coûteuse et souvent source de tensions sociales en attendant de remplacer tout cela par la robotique, mais en plus la création d'emplois dans l'industrie moderne exige des sommes énormes (6.000 à 20.000 dollars pour un seul emploi en 1983) que la plupart des pays concernés ne peuvent pas s'accorder.
- (5) World Bank, Appraisal of an Education Project, Rwanda, Education Projects Division - Eastern Africa Regional Office, May 21, 1975, p. 3.
- (6) République Rwandaise, Deuxième Plan quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 1977-1981, Ministère du Plan, Kigali, 1977, p.25; Ntanan Georges et Carton Michel : Le secteur non structuré moderne de Kigali, République du Rwanda, Propositions pour un programme d'action, Genève, BIT, 1980, WEP 2-33 WP 17, p.9
- (7) United Nations General Assembly, United Nations Conference of the least developed countries (1 septembre 1981) - summary of the country presentation for Rwanda - (A/CONF. 104/SP/14, 19 March 1981), pp 22 et 25.  
Programme des Emplois et des Compétences Techniques pour l'Afrique (PECTA/JASPA-Addis-Abeba). Pour une priorité au développement de l'emploi dans le cadre du IIle Plan quinquennal du Rwanda (1982-1986), Genève, BIT, Rapport de la Mission pluridisciplinaire pour une étude d'ensemble des problèmes d'emplois au Rwanda (janvier-février 1981), Rédaction préliminaire, p. 321
- (8) République Rwandaise, "IIle Plan quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 1982-1986, septembre 1982", in Journal officiel de

- la République Rwandaise, 1er Novembre 1982, p.107
- (9) Ibid
- (10) World Bank, Economic Memorandum. The Burundian Economy : Current Situation and Institutional Constraints, Eastern Africa Region Country Programs II, Report N° 3071 - Bu, February 1981, p.3
- (11) World Bank, Staff appraisal report - A second Education Project in the Republic of Burundi, 1980, Education Projects Division Eastern Africa Regional Office, January 7, 1980, p.3
- (12) République du Burundi, Annexe III au Plan quinquennal de Développement Economique et social du Burundi 1978-1982 - Programmes de développement du secteur rural, Bujumbura, Ministère du Plan, n.d., p. 135.
- (13) République Rwandaise, Deuxième Plan quinquennal, op.cit., p. 25
- (14) République Rwandaise, Situation Economique et Conjoncturelle au 30 juin 1979, Kigali, Ministère du Plan, août 1979, p.4
- (15) Saint-Moulin Léon (de), "Mouvements récents de population dans la zone de peuplement dense de l'est du Kivu", in Etudes d'Histoire africaine, VII 1975, pp 113-124  
Fransen Jan, Enquêtes démographiques/Bukavu, République du Zaïre - Département des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, Kinshasa, 1976.
- (16) Voir à ce propos Carton Michel, article sur l'artisanat paru en 1982 dans la revue Entwicklung/ Développement de la DDA à Berne; Amsele J.L. et Le Bris E., Quelques réflexions sur la notion de "petite production marchande", Paris, EHESS - Centre d'études africaines, juin 1981, Document de travail n° 1, pp. 1-2; Coing H. et al, Le secteur informel, contradictions dans l'analyse ou dans la réalité ? Communication de l'Institut d'Urbanisme

de Paris au Colloque des 7-8-9 et 10 mars 1979 sur la petite production marchande en milieu urbain africain, organisé par IEDES, Paris (Texte fort intéressant du point de vue de la critique de la notion de secteur non structuré ou informel); King K., The African Artisan, London, Heinemann, 1977. On tira également avec beaucoup d'intérêt la préface de Marc Penouil à l'étude de Sylvie Schudel et Pierre Mettelin, Les activités de transition et le secteur informel à Abidjan, Université de Bordeaux I, Centre d'Etude d'Afrique Noire, 1978.

(17) Tidmarsh Kyril : "Cacophonie de la survie, le secteur non structuré dans le tiers monde", in Forum du Développement, n° 93, août-septembre 1983, p. 3

(18) Hart K., "Informal income opportunities and urban employment in Ghana", cité par G. Nihan et al., Le secteur non structuré "moderne". Une première synthèse à partir de l'étude de cinq villes, Genève, BIT, Sept. 1980, chap. I, p. 3

(19) Ibid.

(20) BIT, Emploi, Revenus. Stratégie pour accroître l'emploi productif au Kenya, Genève, BIT, 1974, p. 61; cité par G. Nihan, op.cit., pp. 3-4

(21) Fapohunda Olanrewaju J., "Urbanisation et emploi dans les pays en développement. Le rôle du secteur non structuré" in Travail et Société, Vol. 5, n° 1, janv. 1980, p. 47

(22) Ibid., p. 42; Nihan G. et al, op.cit., p. 4

(23) Fapohunda Olanrewaju J., op.cit., p. 5

(24) Coing H. et al, op.cit., p. 11. Pour plus de détails sur les détails portant sur la complexité du secteur non structuré et les difficultés à le définir adéquatement, le lecteur qui le désire trouvera plus de détails dans Ibid., pp. 1-16;

Amselle J.L. et Le Brun, op.cit., pp. 1-9 et Nihan G. et al, op.cit., p. 4-12

(25) PECTA, op.cit., p. 322-334

(26) Nihan G. et Carton M., op.cit., p. 2

(27) Ibid., pp. 10-11

(28) République Rwandaise, IIIe Plan Quinquennal, op.cit., p. 49

(29) Fapohunda Olanrewaju J., op.cit., p. 46  
Fapohunda O.J. et al., Lagos - Urban development and employment, Geneva, ILO, WEP, 1978, pp. 91, 99-100.

Dans la même ligne d'idée, lire - dans le cas de la Côte d'Ivoire - l'ouvrage déjà cité de Sylvie Schudel et Pierre Mettelin, et celui de M. Bellot, J.P. Lachaud et P. Mettelin, Le secteur informel à Abengourou (République de Côte d'Ivoire) - Analyse et programme d'action, Université de Bordeaux I, Centre d'Etude d'Afrique Noire, 1981

(30) BIT, Politique de l'emploi, Conférence Internationale du Travail, 70e session 1984, Rapport IV (1), Genève, BIT, 1983, pp. 25 (art. 107) et 60 (art. 26).

(31) Le mot artisanat englobe, dans notre esprit, à la fois artisanat utilitaire (outils et autres produits répondant aux besoins immédiats de la population locale, rurale et urbaine) et celui destiné principalement aux marchés des pays industrialisés et aux milieux urbains locaux. À noter, en passant, qu'il est d'ailleurs souvent difficile de tracer la frontière entre l'utilitaire et le décoratif. Ajoutons en outre que ce dernier ne saurait se développer ni être utile si les prix payés aux producteurs restent insignifiants eu égard au travail fourni comme c'est le cas aujourd'hui. Cela vaut aussi pour les produits agricoles d'exportation (café, thé, quinquina, etc.).

- (32) République du Burundi, Plan quinquennal de Développement économique et social du Burundi, 1978-1982; Bujumbura (Rédaction provisoire), pp.154 et 156. Voir également République du Burundi, Rapport-Programme du Conseil Suprême Révolutionnaire au premier Congrès national du parti UPRONA, Bujumbura, Secrétariat Permanent du Parti UPRONA, décembre 1979, p.161
- République Rwandaise, Ile Plan quinquennal, op.cit., pp. 25, 176-181
- (33) Ravignan François (de), "L'Afrique des paysans" in Economie et Humanisme, 248, juillet-août 1979, p. 11.
- (34) PECTA, op.cit., p. 312. En outre le lecteur qui s'y intéresse trouvera dans ce document, pp. 298-317, des indications fort intéressantes à propos des technologies appropriées et leur impact sur la création d'emplois en milieu rural au Rwanda.
- (35) Ravignan François (de), op.cit., p. 12
- (36) Chaulleur P., Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer, Vol. 1, fasc. 28, déc. 1952, cité par Le Brun Olivier, Mécanismes de dissolution - conservation - développement de l'artisanat et problématique de l'éducation - formation dans les zones urbaines d'Afrique (Hypothèses de recherche). Communication présentée à la session de formation de l'IDEP sur les zones urbaines d'Afrique occidentale, 1er février - 8 mars 1973 à Douala, p.10.
- (37) Ravignan François (de), op.cit., p. 10
- (38) Dans le cas du Rwanda, par exemple, certaines estimations font état de pertes qui auraient pu nourrir au moins 1.921.366 personnes pour l'année 1979.
- (39) Au cours d'une émission de Radio Rwanda, "Kubaza bitera kumenya", du dimanche 22 janvier

1984, sur la Forge de Nyabisindu, un des artisans interviewés parvenait à la même conclusion, à propos des "tridents" fabriqués au Centre et que les gens préfèrent à ceux de l'usine, à cause de leur solidité.

(40) Kambele Budza, "quelques aspects de la métallurgie du fer chez les Ndo-Okebo de l'Ituri", in Culture et Société (Revue de civilisation burundaise), vol. V, Bujumbura, 1982, p. 21.

(41) PECTA, op.cit., p. 307 (CEAER : Centre d'Etude et d'Application de l'Energie au Rwanda)

(42) Nations Unies, Annuaire démographique 1979, New York, 1980, p. 179. En ce qui concerne le Rwanda, le Burundi et l'est du Zaïre, voir notre étude susmentionnée, pour plus de détails.

(43) La contribution de Philibert Ransonni parue dans le n° 106 (septembre - octobre 1984), le confirme si besoin était. En outre, celui qui s'intéresse au cas de Kigali se reportera à l'étude que nous avons effectuée (Barampama Angelo, A l'écoute des artisans du secteur non structuré de Kigali, Genève, IUED, avril 1984, 120 p.)

(44) Il ne faut cependant pas se faire d'illusion. Pendant longtemps encore, le secteur non structuré aura mauvaise presse à cause de son appellation même. Car, comme l'a fait remarquer récemment un haut responsable de Kigali, l'administration, qui est fortement structurée par définition, peut difficilement s'accommoder du "non structuré". Il faudra peut-être lui trouver un autre nom qui soit moins péjoratif.

"L'ACTION EST EN AVANCE SUR L'ANALYSE. C'EST POURQUOI IL EST IMPORTANT DE PERMETTRE AUX ARTISANS DE PRENDRE EN MAIN UN PROCESSUS D'UNE GRANDE IMPORTANCE POUR LEUR PAYS"

Michel Carton

*L'intensification de la production agricole est le meilleur contre-poids à l'explosion démographique. Elle présuppose pourtant une réforme sociale profonde: réforme agraire sur le mode d'une coopération des terres. A commencer par la vallée de la Nyabarongo.*

## Vallée de la Nyabarongo et Réforme agraire

NOURRIR 15 MILLIONS DE RWANDAIS

La sécheresse qui, en 1984, s'abatit sur le Rwanda fit tourner les yeux vers la culture des maïs. A Kigali, les journaux et les discours officiels attirèrent l'attention sur les potentialités de la vallée de la Nyabarongo. Son intérêt et ses richesses potentielles devinrent brusquement évidents. Un article du journal IMVAHO (n° 575) annonça que cette vallée, une fois aménagée, pourrait nourrir 15 millions de Rwandais pendant 50 ans ! L'article ne fut pas pris au sérieux et le journal KINYAMATEKA (n° 1208) donna un avis contraire en affirmant que ce nombre ne peut dépasser un million. Pourtant le Professeur Jean-Paul HARROY de son côté a toujours soutenu que cette vallée, aménagée, nourrirait facilement 15 millions de Rwandais pendant 25 ans. Voilà qui rejoint l'IMVAHO en quelque sorte. Quand bien même ces données seraient hypothétiques, elles méritent à mon avis un grain d'attention. Leur ressemblance étonne. Les lignes suivantes ne se proposent pas de réfuter les données des auteurs précités. Elles veulent au contraire les prendre au mot et, partant, avancer une hypothèse de réforme agraire au Rwanda.

En effet, la question qui se pose est la suivante : si cette vallée peut nourrir 15 millions d'hommes pendant 25 à 50 ans, que se passerait-il après ce délai somme toute court ? Où et de quoi vivrait cette multitude d'hommes, une fois le délai expiré ?

Nous allons avancer une esquisse de réponse qui n'est, en réalité, qu'une contribution à la recherche de solution définitive. Nous explorerons la voie qui passerait justement par l'aménagement de la vallée de la Nyabarongo pour aboutir à une réforme nationale globale. La démarche à proposer est la suivante : si cette vallée peut nous aider à accueillir convenablement "le trop-plein" de la population pendant un temps bien limité, pourquoi ne profiterions-nous pas de ce répit pour opérer une réforme globale sur toute l'étendue du pays, afin que les gens, une fois ce délai terminé, puissent se retrouver dans des conditions meilleures mais difficiles à réaliser autrement ? Il s'agit donc d'aménager dans un premier temps la vallée de la Nyabarongo, d'y "caser" une partie de la population et, en dégageant ainsi les campagnes du pays, opérer enfin la réforme agraire. Car cette dernière semble inévitable à moyen terme.

### NECESSITE DE LA REFORME AGRAIRE

La réforme agraire au Rwanda devient de plus en plus nécessaire pour plusieurs raisons. D'abord les structures actuelles des exploitations agricoles arrivent à bout de souffle. L'exploitation familiale atteint en moyenne la superficie de 0,9 ha par ménage (1), soit environ 500 bouches à nourrir sur moins

(1) *Actuel Développement* n° 68, Sept.-Oct. 1985.

d'un kilomètre carré. Cette exploitation ne peut plus être subdivisée indéfiniment en héritages individuels. Le parcellement actuel des terres va contre la rentabilité et le rendement économique. D'où une nécessité vitale de la réforme agraire. Des rendements qualitatifs s'imposent.

Ensuite la réforme agraire sera une condition préalable à tout développement de notre pays. Il ne peut y avoir de développement sans industrialisation. Or, au Rwanda, l'industrialisation actuellement concevable est celle qui prendrait racines dans le monde rural. Seul ce dernier dispose de potentialités en hommes et en ressources susceptibles de déclencher un processus industriel. Seul le monde rural possède les potentialités d'être à la fois le client et le fournisseur de produits en provenance ou à destination de l'industrie. La réforme agraire permettrait également au monde rural de consommer les produits d'origine industrielle et de dégager en même temps des surplus agricoles livrables à l'industrie. L'industrialisation du Rwanda en est donc tributaire. Elle est liée à la double condition que le secteur agricole puisse absorber des inputs d'origine industrielle et produire en quantité suffisante des produits livrables à l'industrie. Les petites parcelles actuelles, dispersées et morcelées ne peuvent remplir ces conditions. Elles doivent donc être transformées.

En troisième lieu, les étendues actuelles sont même incapables d'accueillir des crédits agricoles nécessaires à leur amélioration. A ce sujet, on s'est aperçu, aux Banques Populaires, d'un phénomène plutôt "étrange". Dans de nombreux milieux ruraux, la demande de crédit porte plus sur l'habitat que sur la production agricole ! C'est d'autant plus étonnant que les paysans ne disposent pas d'excédents agricoles et que les maisons construites par crédits ne sont pas mises en location. Elles sont directement occupées par leurs propriétaires. Pourquoi donc des pay-

sans ne recourent-ils pas d'abord au crédit à la production agricole ?

La réponse réside dans les structures mêmes des exploitations agricoles. Le paysan pratique une agriculture extensive. Or la terre manque. Sur le lopin de terre disponible, le paysan y applique ses moyens de production traditionnels. Mais même avec ces moyens archaïques, il devient vite sous-employé. L'exploitation agricole traditionnelle est estimée en effet à 18 jours de travail salarié par an. Ce sous-emploi est dû à l'exiguité excessive des terres. Pourquoi alors le paysan solliciterait-il un crédit à la production dans un pays où il n'existe même pas un marché d'engrais ? Les exigences du crédit agricole sont-elles compatibles avec les minuscules jardins (de nos paysans) ? Sauf dans de rares exceptions ou par de petites sommes insignifiantes, le crédit agricole ne peut être d'aucune utilité. Pour que les paysans puissent bénéficier, à grande échelle, de crédits agricoles, il faudra créer, au préalable, des conditions susceptibles de favoriser leur rendement optimal. En regroupant et en coopérativisant les terres; en supprimant l'héritage parcellaire actuel.

Enfin, l'aménagement du territoire s'avère indispensable, non seulement pour permettre à l'agriculture de créer des liens organiques avec l'industrie ou de bénéficier de crédits agricoles, mais aussi pour faciliter l'établissement des infrastructures de base irréalisables dans le cadre actuel d'un habitat dispersé : adductions d'eau, électrifications, routes, regroupement d'hommes autour des centres d'intérêt comme l'école, le dispensaire, la commune, etc. Sans la réforme agraire, la régionalisation et donc la spécialisation des cultures resteront un vain mot. L'application de technologies améliorées sera de peu d'efficacité.

En fait, la réforme agraire se présente

logiquement comme une nécessité vitale. Et les difficultés de la tâche ne sauraient servir d'alibi ni de prétexte pour ne rien entreprendre en la matière. Le simple attentisme ressemblerait à la politique de l'autruche et conduirait tôt au tard à l'impasse. Il faut plutôt chercher à prévenir les crises en menant progressivement, et sans précipitation, des recherches portant sur les diverses possibilités et leurs diverses conséquences. Car en laissant se poursuivre les tendances actuelles, nous ne préparons pas mieux l'avenir de notre pays. Par contre, en procédant à une action volontaire majeure, comme la réforme agraire, nous pouvons mieux orienter notre destin vers un horizon bien défini.

#### PAS DE REFORME AGRAIRE SANS COOPERATIVISATION

La réforme agraire est par essence une opération difficile, délicate et de longue durée. Et ses résultats sont fort variables. Le cas du Rwanda semble d'ailleurs spécifique. Ailleurs, la réforme a souvent consisté en l'expropriation de gros propriétaires fonciers, en remembrement de leurs vastes domaines et en la redistribution aux petits paysans de terres récupérées. Au Rwanda le chemin devra être tout autre.

Il faudra transformer les petits morcellements des terres individuels en des exploitations coopératives viables. Les changements structurels comportent, on le voit, d'énormes difficultés. Mais ces dernières ne pourront jamais justifier que les réformes nécessaires et indispensables soient indéfiniment différées. Cette tendance se retournerait tôt ou tard contre les intérêts du peuple.

Comme il serait impensable de retirer les terres à leurs propriétaires individuels et de les

grouper pour enfin les redistribuer à une poignée d'individus, la réforme agraire devra être suivie par la coopérativisation de terres. Pourquoi les coopératives ? Parce que ces dernières ont les possibilités d'accueillir le plus de monde possible et ont aussi le mérite de combiner à la fois les intérêts individuels et les intérêts collectifs des membres. Elles constituent l'une des formes d'associations la plus acceptable et la plus accessible au monde rural.

Elles ont la supériorité sur les minuscules parcelles individuelles car elles peuvent mieux aider les membres à travailler ensemble, à s'approvisionner en biens et en services, à écouler plus facilement leurs produits, à se défendre contre toute sorte d'arbitraire et d'exploitations, à améliorer leur productivité. Bref, les membres d'une coopérative sont à même d'acquiescer ce que chacun ne peut obtenir individuellement : matériel agricole amélioré, engrais, pompes, arrosoirs, moulins, crédits bancaires, etc. Seules les coopératives ont les possibilités de mener à terme des travaux d'irrigation et de canalisation dans des endroits où ces ouvrages sont indispensables comme dans la vallée de la Nyabarongo. Ensemble, des coopérateurs peuvent acquiescer des moyens d'acheter ou de louer de petites machines ou des tracteurs, de mettre sur pied de modestes usines et de fournir des produits nécessaires au fonctionnement de ces dernières. Car, comme nous l'avons dit, un échange dynamique et réciproque entre l'agriculture et l'industrie sera la condition première de l'industrialisation de ce pays. Aussi la coopérativisation de terres semble être la voie obligée de notre développement. Mais rien n'est encore joué.



**OSER. LA  
SOLIDARITE**

Le paysan rwandais n'est disposé ni à entreprendre la réforme agraire, ni, encore moins, à coopérativiser des terres. L'idée de réforme agraire ne l'effleure même pas, tandis que celle de coopération de terres lui semblerait suspecte s'il l'apprenait. C'est normal et il n'est pas le seul.

Pas mal de gens prêtent à l'idée de coopération de terres une certaine connotation idéologique. C'est par erreur. Nulle part au monde les coopératives de moyens de production n'ont jamais déterminé, en elles-mêmes, aucun mode de production. Au contraire, c'est l'inverse qui se produit : le caractère des coopératives est déterminé par le mode de production dominant. C'est dire que les coopératives de production et la coopérativisation de moyens de production, comme les terres, peuvent s'inscrire à l'intérieur de n'importe quel système idéologique. Il en a d'ailleurs été historiquement ainsi.

Le paysan rwandais ignore pour le moment que le droit de propriété individuelle est tout relatif. Ce droit n'est pourtant pas une matière inerte, absolue. Il change en fonction de l'évolution de la société. Par contre, le paysan rwandais se rend de plus en plus compte que son lopin de terre n'est plus à même d'être partagé entre héritiers. Face à la contrainte de la coutume (qui veut que chaque enfant reçoive en héritage une part de lopin de terre familiale) alors que l'objet du partage est devenu caduc), le paysan se trouve devant une impasse. Il s'abandonne alors au fatalisme en espérant que "tout s'arrangera" sans vraiment chercher à savoir comment. Une telle attitude de passivité à l'échelle d'un pays ne peut que conduire au désastre qu'il faut chercher à prévenir par tous les moyens. C'est pourquoi il convient

de commencer, petit à petit, tout un travail de réveil d'éducation, de formation et d'information pour amener le paysan à comprendre la nécessité des changements et les voies susceptibles de conduire ailleurs qu'à l'impasse ou au désastre. Un long et patient travail de conscientisation s'avère nécessaire et absolument préalable à toute tentative de réforme et de coopérativisation de terres. Il s'agira de persuader, de montrer et de démontrer les avantages des réformes envisageables et leur supériorité par rapport au système actuel d'exploitation individuelle.

Le mouvement coopératif au Rwanda n'est pas bien parti. Beaucoup d'échecs jalonnent son parcours. Aussi la coopérative n'attire-t-elle pas spontanément l'adhésion des coeurs. Mais malgré de nombreuses difficultés, les coopératives continuent à germer et même à foisonner : elles répondent sûrement à une attente profonde. L'une de leurs principales faiblesses a consisté dans le fait que jusqu'à présent les coopératives étaient perçues comme de simples activités secondaires, apportant d'auxiliaires ressources d'appoint. Jusqu'à maintenant, personne n'a vécu pour et par sa coopérative. Chacun pouvait s'en passer et survivre. On comprend alors que la coopérative ne pouvait mobiliser les forces et les volontés nécessaires à sa réussite. Ce qu'elle ferait si elle devenait l'unique source de revenus pour ses membres, liés à elle pour le meilleur et pour le pire, car ne recevant leur part de produits qu'au prorata du travail fourni. Dans ce cas les coopérateurs prendraient leur entreprise au sérieux, s'organiseraient pour la faire bien marcher et lui éviteraient d'échecs. Ainsi les coopératives prendraient racine. Faire de la coopérative la principale source de revenus des membres doit être la nouvelle orientation des coopératives et devra être mise sur pied en même temps que les réformes envisagées. Le succès en dépend.

Notre conviction intime : donner toute l'envergure aux mouvements des coopératives et des associations (d'entraides, mutualistes, de solidarité), qui sont seuls en mesure de contribuer à doter le milieu rural d'un tissu d'organisation économique qui résiste le mieux aux chocs et dont les promesses sont celles de notre avenir économique.

Président HABYARIMANA

#### UN TEST : LA VALLEE DE LA NYABARONGO

La coopérativisation de terres ne peut être qu'une oeuvre de longue haleine, respectant le principe de libre adhésion et de libre consentement. Elle passe par de multiples étapes successives et graduelles, évitant le gigantisme coopératif, la précipitation et les méthodes bureaucratiques ou forcées, et se soumettant, au besoin, aux strates d'expérimentation préalable jugés nécessaires. Il ne faut rien imposer ni forcer. Le paysan rwandais a souffert toute sorte de spoliation, la réforme agraire ne devrait rien ajouter à ses malheurs. Pour le convaincre et l'entraîner, la formation, l'exemple et surtout l'intérêt devraient suffire. C'est pourquoi l'une des premières mesures de démonstration et d'expérimentation réelle, et non théorique, devrait commencer par la vallée de la Nyabarongo. Cette vallée servirait, à la fois, comme un ballon d'essai et comme un exutoire susceptible de permettre la réalisation de la réforme agraire globale.

L'aménagement et l'occupation de cette vallée peuvent être menés de diverses manières.

Par exemple l'aménagement de l'aval en amont. La construction du barrage projeté à Rusumo procède probablement de cette approche qui a la faiblesse de manquer de plan global d'aménagement et d'occupation. C'est une approche par-à-coups. Cette vallée pourrait aussi être aménagée d'amont en aval. Cette version envisagée avant l'indépendance a le mérite d'avoir une vision globale et l'inconvénient de coûter très cher. D'autres approches sont possibles.

Trois méthodes d'occupation ont été jusqu'à maintenant chuchotées. Certains disaient que cette vallée devrait être aménagée et concédée à une grande société mixte d'agro-business. Cette préférence rencontre principalement l'appui des partisans du capitalisme musclé. Le défaut principal d'une telle approche est de faire croire, sans nulle honte, qu'une entreprise commerciale, même importante, pourrait sauver tout un pays par le biais des seuls emplois qu'elle crée et des produits qu'elle livre sur le marché. Nulle part le salut d'une nation n'a jamais été assuré par une entreprise de profits.

D'autres, plus conciliants, voudraient partager cette vallée en différentes zones entremêlées : une partie serait concédée à des nationaux disposant de gros moyens et donc capables d'investir dans des activités d'agro-élevage industrielles; une autre partie serait attribuée aux mouvements de jeunesse; la partie restante serait laissée à la disposition des paysans des environs.

Malgré sa tendance au compromis, cette approche nuirait à long terme à la réalisation de la réforme agraire projetée. Cette vallée tomberait certainement, progressivement, entre les mains des plus forts au détriment des plus faibles. La marginalisation des masses et leur prolétarianisation ne feraient que s'accroître. Pourquoi donc ne pas proposer une approche qui bénéficierait - autant que faire se peut -

également à tous, c'est-à-dire une coopérative où chacun serait libre d'adhérer ?

Cette solution a l'avantage d'accueillir le plus de gens possible et de ne pas couper le paysan de son seul moyen de subsistance : la terre. La coopérative permet au paysan de rester membre propriétaire associé de la terre qu'il exploite. Mais l'avantage moyen consiste dans le fait que les coopératives faciliteraient, mieux que les concessions privées, la réalisation des réformes agraires futures. C'est pourquoi cette vallée ne devrait, en aucune façon, ni être la propriété d'une agro-business, ni la chasse gardée de quelques individus qui gêneraient inévitablement les réformes envisageables. Ce serait en tout cas une erreur coupable de confondre les intérêts de toute une nation avec ceux de quelques profiteurs privés.

L'installation des coopératives, nouveau modèle, devrait suivre le scénario suivant. D'abord création par le pouvoir public d'un Bureau d'Aménagement de la Nyabarongo. Ensuite, des études relatives aux différentes méthodes d'aménagement et d'occupation. Les moyens humains, techniques et financiers à mettre en oeuvre sont détaillés et progressivement recherchés. Les différentes étapes d'aménagement sont programmées. Au fur et à mesure que les moyens deviennent disponibles, l'aménagement de la vallée se met en marche, étapes par étapes, suivant un plan arrêté en avance et subdivisé en programmes d'actions bien précises, inscrites dans un plan à moyen et long terme.

Petit à petit, une campagne de sensibilisation est lancée dans tout le pays : tout jeune homme qui renonce officiellement à son droit d'héritage familial et accepte de ne vivre qu'en coopérative est invité à se faire inscrire chez le Bourgmestre de son ressort. Ce dernier transmet au moment opportun la liste de ces jeunes au Bureau Central d'Aménagement

de la Vallée. Plus tard, après certaines réalisations préalables (barrages, digues, canalisations et parcellements), des camps de réception destinés à recevoir ces jeunes seraient installés aux flancs des collines surplombant cette vallée. Se joindraient à ces jeunes ceux qui devraient déménager pour permettre l'installation des ces camps.

Les nouveaux arrivants se grouperaient selon leurs propres affinités. Ce Bureau Central leur distribuerait ensuite des parcelles à exploiter en commun. Des règles d'organisation seraient arrêtées. Suivant les nécessités, des coopératives pourraient se regrouper ou fusionner, se dissoudre ou se laisser absorber. Tout coopérateur serait libre de quitter une coopérative pour adhérer à une autre de son choix. Mais il serait interdit de se mouvoir en dehors des coopératives.

Progressivement, la vallée serait occupée et exploitée. Chacun apprendrait petit à petit à ne vivre que pour et par sa seule coopérative et à travailler en commun. La coopérativisation de terres prendrait ainsi forme. Une nouvelle expérience verrait ainsi le jour dans le pays avec vocation de faire souche car, comme nous l'avons dit, cette expérience de la vallée de la Nyabarongo serait principalement destinée à être transposée, avec tous les ajustements nécessaires, sur l'ensemble du pays. Car le but poursuivi, en dernière analyse, est de pouvoir profiter des potentialités offertes par cette vallée pour opérer une réforme agraire globale. Il faut qu'après le fameux délai de 25 à 50 ans pendant lequel cette vallée nourrirait 15 millions d'habitants, soit trouvée une solution globale à l'impasse actuelle. L'aménagement de la vallée de la Nyabarongo, tel que proposé, n'est donc principalement qu'un moyen pour rendre possible la réforme agraire à l'échelle de tout le pays.

## QUE CONCLURE ?

L'approche menée ici n'a pas absorbé tous les problèmes qui se posent : problèmes d'ordre juridique, technique, humain et financier. Ils sont énormes mais non insolubles à condition de les faire affronter par étapes échelonnées. Le plus gros problème est politique, on s'en doute bien. Toute réforme agraire est, en effet, une oeuvre de longue haleine, difficile et pleine de risques. Le décideur politique hésite souvent à s'y lancer parce qu'il n'est pas toujours assuré de pouvoir en récolter les fruits tout en ayant supporté tous les risques. Aussi faudra-t-il beaucoup de courage pour entreprendre la réforme agraire et une ferme volonté politique pour l'amener à terme.

C'est d'autant plus difficile que le paysan lui-même n'acceptera ni cette réforme ni la coopérativisation de terres s'il ne réalise pas, en son âme et conscience, que son lopin de terre actuel ne peut plus lui suffire. Et que les conditions matérielles concrètes de passage de l'exploitation individuel à l'exploitation coopérative sont réunies et avantageuses pour lui. Actuellement ces conditions ne sont pas encore réunies dans le subconscient des gens. Aussi la seule recommandation à suggérer maintenant est non de s'attaquer "Hic et Nunc" à la réforme agraire mais de la préparer objectivement et psychologiquement.

Dans cette phase préliminaire, l'essentiel est de ne pas hypothéquer la vallée de la Nyabarongo en la concédant à la convoitise des sociétés privées ou à l'appétit gourmand des particuliers : ce serait compromettre nos chances d'avenir. Car si jamais une réforme agraire devait se réaliser dans ce pays, la vallée de la Nyabarongo en constituerait la clé de voûte. C'est pourquoi il faut la protéger d'une façon spéciale et ne pas la livrer aux intérêts susceptibles de contre-carier tôt ou tard la réforme à venir. Car la façon

dont elle sera aménagée et occupée deviendra déterminante pour le proche avenir du peuple rwandais. Et, comme aujourd'hui, rien n'est encore joué, nos responsabilités restent énormes. Nous pouvons aussi bien nous servir de cette vallée pour renforcer les différenciations socio-économiques en favorisant l'appropration privée de terres qu'à faire aboutir un projet politique de développement pour tous en réalisant une grandiose oeuvre nationale.

La thèse développée tout au long de ces lignes visait à montrer qu'une oeuvre collective de grande envergure est faisable grâce aux riches potentialités offertes par la vallée de la Nyabarongo. La latitude qu'elle offre permet de tenter d'abord sur le plan réduit une expérience de regroupement de l'habitat, de coopérativisation et d'exploitation rationnelle de terres et ensuite, sur le plan national, de dégorger les campagnes en concentrant un bon nombre d'habitants autour de cette vallée pour pouvoir enfin entamer la réforme agraire globale.

Dans un monde où tout va très vite, les chances et les délais pour agir ne cessent de se réduire. À attendre, le temps travaille contre nous. Déjà quatorze ans nous séparent à peine du siècle prochain et entretemps la population rwandaise aura doublé ! Qui donc croit qu'à temporiser nous préparons mieux notre avenir ou que nos possibilités de choix augmentent avec le temps ? Plus nous repoussons les adaptations nécessaires, plus il nous en coûtera en souffrances et en vies humaines. Non, "soyons réalistes et tentons l'impossible", comme disait une certaine jeunesse de MAI 68. Utopie ? Oui, mais elle vaut mieux que la myopie qui ne veut rien voir pour ne rien entreprendre.

A. MUGESERA

Comment un visiteur étranger intéressé par l'art médical et la psychologie découvrir et apprécier la médecine traditionnelle du Rwanda. Tel pourrait être le titre de cet article qui veut faire connaître à des expatriés (notre revue est "internationale") la pratique de l'Abbé Kayinamura.

Il se pourrait, bien entendu, que cette première approche, rapide nécessairement, puisse faire appel à d'autres commentaires et développements.

Lecteurs connaisseurs ... à vos plumes ! Et merci de nous faire connaître vos propos.

## Médecine Traditionnelle

### J'ai rencontré Kayinamura

Vendredi 29 septembre 1985. Il pleut sur Kibungo.

Nous rencontrons l'Abbé Téléphore KAYINAMURA, fondateur du Centre de Médecine Traditionnelle de Bare.

Dans le cabinet de consultation : un homme grisonnant, dans la cinquantaine. Son visage rayonne la sagesse de l'ainé rwandais. Les fruits de cette sagesse sont bien rangés sur les étagères du bureau, enfermés et conservés dans des flacons, des bouteilles et des boîtes. Ce sont des poudres qui, bien dosées et bien mélangées, serviront plus tard comme bases de médicaments. Des plantes médicinales, non encore broyées, des pierres, sont déposées sur une autre étagère. Sur un meuble, la cithare qui servira à calmer les patients et à attiser leur confiance, mais aussi la flèche, l'arc. Tout un décor familier ...

C'est dans cet espace réduit - où se concentre pour ainsi dire tout le savoir de la médecine traditionnelle rwandaise - que nous nous entretenons avec

l'abbé Kayinamura qui, depuis 20 ans, pratique son art pour le service de la population.

#### LES ETAPES D'UNE INITIATION

L'abbé Téléphore raconte d'abord quelle fut son "initiation". Il y a vingt ans de cela, une vieille femme de ses paroissiennes guérissait avec succès des maladies affectant le foie. Cependant, à chaque séance de traitement, le patient devait déboursier une petite fortune. Le prêtre pria la vieille de baisser ses tarifs et mettre ainsi son art à la portée de tout le monde. Sa demande demeura sans réponse jusqu'au jour où la guérisseuse consentit à révéler au prêtre ses secrets. Mais il fut convenu que l'abbé ne pourrait mettre à profit ces connaissances qu'à près la mort de la vieille.

À partir de ce jour, l'abbé Kayinamura accompagna la vieille dans la brousse à la recherche des plantes médicinales. Il conservait un échantillon de chacune et apprit à les identifier. Douze plantes étaient nécessaires pour la préparation du médicament. À la mort de la guérisseuse, son initiation était achevée. A son tour, il pouvait exercer son art. Par la suite, les services furent élargis : l'abbé Téléphore recruta quelques 14 guérisseurs - chacun avec sa spécialité - qu'il rassembla autour de lui pour soigner le plus grand nombre possible de malades à des prix aussi bas que possible !

Depuis, le Centre a acquis ses lettres de noblesse. Il comprend avec les salles de consultation un petit hôpital qui permet d'accueillir quelques 25 malades chroniques ou en observation. Le tout fut inauguré officiellement par le Chef de l'Etat. On y accourt de tout le Rwanda, surtout les lundis, mercredis et vendredis.

## QUELLES MALADIES SOIGNE-T-ON A BARE ?

Ce sont principalement les affections du foie. Mais on y soigne aussi la stérilité et les femmes sujettes aux fausses couches. Dans ce dernier cas, le traitement de Bare doit être particulièrement efficace : trois jours suffisent pour remettre d'aplomb des femmes enceintes qui retournent ensuite chez elles et travaillent tout naturellement jusqu'au jour de l'accouchement.

D'autres maladies plus mystérieuses se soignent à Bare. Mais faut-il parler à leur sujet de "maladies" ? Il s'agit d'"empoisonnements". L'abbé Téléphore cite deux exemples. L'empoisonneur enduit sa main d'une pommade vénéneuse et la communique à sa victime par attouchement. Tout le corps en deviendra infecté. L'autre technique est plus perfide : elle consiste à déposer sur le chemin qu'empruntera la victime des objets maléfiques. Dès que le patient se sent atteint de quelque maladie (physique ou psychique), il établira un lien entre ces objets étranges et son état de santé. Il ne tardera pas alors à consulter le spécialiste en la matière.

Très proches des "empoisonnements", diverses formes d'affection mentale (assimilée à la folie) se soignent à Bare. Une restriction cependant : les lésions cervicales provoquées par des violences extérieures (blessures ou accidents) ne sont pas traitées sur place, mais renvoyées à des centres hospitaliers compétents. Selon l'abbé Téléphore, les origines des troubles mentaux sont à chercher hors de la personne du malade. L'empoisonnement et la sorcellerie y sont pour quelque chose, mais aussi la simple crainte d'être victime d'un empoisonneur. Autres facteurs intervenant dans la genèse des maladies mentales : des situations familiales malsaines, des relations personnelles ambi-

guës, une mauvaise interprétation de paroles ou de gestes, des intentions malveillantes, etc.

Une petite gamme de maladies seulement se soignent à Bare. Si une affection ne peut y être soignée et si le traitement échoue, le malade est alors achevé - avec un mot d'accompagnement - au centre hospitalier le plus proche.

## L'ART DE GUERIR

Le guérisseur doit maîtriser l'art du diagnostic. Par le biais de l'interrogatoire et de la déduction, le médecin est amené à préciser les symptômes et les sources de la maladie. Ce n'est pas chose facile ! L'abbé Téléphore en convient : "Souvent le malade prétend souffrir de toutes les parties du corps sans préciser où se situe réellement la douleur". Pour les maladies mentales, il faut avoir recours à la famille. La confiance fera naître le dialogue. La "confiance" est un élément essentiel dans l'établissement du diagnostic comme dans le processus de guérison. Et le fait que Kayinamura soit prêtre n'est pas étranger à susciter la confiance.

Le traitement proprement dit se fait par voie médicamenteuse et il est accompagné de certains rites. Ces médicaments sont constitués à partir d'essences naturelles connues des guérisseurs et préparés sous forme de poudre, de pommade ou de sirop. Tous ces ingrédients ne sont pas d'origine végétale. Des cornes ou des peaux de certains animaux peuvent intervenir dans leur composition. Selon la nature et leur préparation, ces médicaments sont consommés par voie orale, d'autres sont appliqués sur la peau, d'autres enfin pénètrent dans le corps par des scarifications et des incisions.

Quant aux rites qui accompagnent le traitement, l'abbé Téléphore déclare : "De fait nous avons fait l'expérience que certains rites ont un effet calmant et accroissent la confiance du patient envers son médecin. Au début nous ne les utilisions nullement, mais l'expérience des années démontre qu'ils accélèrent le processus de guérison en augmentant la disposition du patient".

Ces rites sont des éléments de danse, des incantations, des contacts physiques entre le guérisseur et son patient. Une autre dimension rituelle est la durée. Le guérisseur doit prendre en charge son malade pendant un temps assez long : "ceci nous distingue clairement des médecins modernes qui ne prennent guère de temps pour examiner et suivre leur malade. Nous, nous prenons notre temps pour bien connaître le patient, sa famille, ses manières de vivre ... pour le mettre à l'aise".

#### DEUX MEDECINES OPPOSEES OU COMPLEMENTAIRES ?

Y'a-t-il lieu d'établir une collaboration entre la médecine moderne et celle qui se réalise selon les recettes "traditionnelles" ? L'abbé Téléphore est formel sur ce point : "cette collaboration est souhaitée par tous. Aussi bien par les guérisseurs que par les médecins modernes. Mais les chercheurs veulent aller trop vite. Ils désirent connaître immédiatement les médicaments utilisés par les guérisseurs et le secret de leur composition. Les guérisseurs, eux, ne sont pas habitués à cette hâte. Il faut les ménager, les mettre en confiance, ne pas les brusquer. Il faut leur expliquer l'utilité et la richesse d'un travail commun. Moi, je les pousse - mais sans pression - à faire connaître leurs médicaments. Un jour viendra où ils seront accessibles à tout le monde".

Pour ce qui le concerne, l'abbé Téléphore a dévoilé le secret du médicament qui soigne les maladies du foie aux chercheurs de l'Institut de Pharmacopée Traditionnel de Butare (CURPHAMETRA) pour que la composition de ce remède soit scientifiquement établie et que les essences qui le composent soient découvertes plus efficacement.

Du reste, dès cette année 1986, la collaboration sera instituée à Bare. Le Ministère de la Santé Publique affectera un médecin au Centre. Il pourra suivre et interpréter - avec les moyens de la médecine moderne - le diagnostic, le processus de guérison et le constat de l'efficacité du traitement.

#### PRETRE OU GUERISSEUR ?

Le dernier point abordé est plus personnel : le ministère d'un prêtre est-il compatible avec un engagement dans la médecine traditionnelle, en particulier lorsqu'il s'agit de guérir des maladies relevant de la magie, de la sorcellerie et des empoisonnements ? L'abbé Téléphore s'exprime très clairement : "si je n'étais pas prêtre, je n'aurais jamais pu exercer mon métier de médecin-guérisseur. Parce que je suis prêtre, les gens ont confiance en moi et ils viennent plus volontiers se faire soigner".

L'abbé convient que les croyances traditionnelles - et donc pré-chrétiennes - aux "abazimu" (esprits bienveillants ou malveillants) ne sont pas étrangères aux "maladies qui se soignent à Bare". Beaucoup de patients sont persuadés d'avoir été envoûtés ou possédés. On comprend moins facilement que des chrétiens subissent encore de telles influences. La raison est à chercher peut-être dans la conduite des missionnaires "qui n'ont pas pris le temps d'ex-

pliquer aux fidèles que des tels esprits n'existent pas. Ils se sont contentés d'interdire sans plus". Il faut du temps pour "éduquer et changer un comportement".

#### UN POINT DE VUE

Que penser des activités du Centre de Bure ? Beaucoup de personnes demeurent sceptiques face à cette médecine. Mais nous devons admettre que chaque culture a développé au fil des siècles sa propre médecine qui a révélé son efficacité à l'intérieur de son aire culturelle. Nous savons aussi que certaines substances pharmacologiques utilisées dans la médecine contemporaine de l'Europe ou d'Amérique du Nord ne produisent aucun effet sur des populations vivant sous d'autres cieux. Un exemple : la morphine a été appliquée dans un hôpital zaïrois contre l'hémophilie (crachement de sang). Elle n'a pas calmé les douleurs ni provoqué les symptômes de dépendance psychique, phénomène constaté dans l'application de la même morphine dans l'hémisphère Nord. Nous devons en déduire que les médicaments composés sur la base de connaissances traditionnelles ont l'avantage d'avoir été produits et expérimentés au cours de longues années dans un seul et même contexte culturel. Et même dans l'hémisphère nord, la médecine scientifique a été précédée pendant des siècles par une médecine, basée sur les apports de la nature.

Il reste cependant à souhaiter que la collaboration entre les médecins guérisseurs et les scientifiques devienne toujours plus étroite et permette d'établir avec précision les substances et leur composition. La médecine rwandaise deviendra ainsi plus efficace et moins dépendante de la pharmacopées - très coûteuse - d'origine européenne.

R. AEBISCHER

## Actualités rwandaises

Rwanda 1983

### Enquête Nationale sur la Fécondité

Le volumineux document publié par l'Office National de la Population (ONAP), en 10 chapitres, 428 pages, 167 tableaux statistiques, 40 graphes, l'ENQUÊTE NATIONALE SUR LA FÉCONDITÉ, est le résultat d'un minutieux travail d'équipe de 26 mois (novembre 1982 - décembre 1984). Son objectif est de :

- mesurer avec le plus de précision possible les variables démographiques,
- d'en expliciter les différences constatées selon diverses variables socio-économiques, géographiques et culturelles,
- estimer le degré de connaissance et d'utilisation des procédés contraceptifs,
- apprécier la sensibilité de la population face à l'accroissement de la population.

De ces éléments, l'étude devait dégager les priorités en recherches démographiques et une base aux études dans le domaine démographique pour le IVème plan.

#### PRINCIPALES VARIABLES DEMOGRAPHIQUES

— NUPITALITÉ : Selon l'Enquête Nationale sur la Fécondité, le mariage est quasi universel dans le pays; rares sont les célibataires à vie. L'âge moyen au premier

mariage est d'environ 20 ans et tend à s'élever parmi les jeunes générations. Selon la même enquête, les jeunes gens se marient plus âgés que les filles. Cet âge moyen s'accroît avec le niveau d'instruction.

**FÉCONDITÉ** : Le niveau de fécondité est très élevé : 8,5 naissances vivantes par femme au bout de sa vie féconde. Ce haut niveau montre que la fécondité au Rwanda est de type "naturel", c'est-à-dire non contrôlée de façon systématique. L'âge au mariage en est le facteur le plus déterminant. Le taux de fécondité générale (rapport des naissances vivantes au nombre de femmes en âge de procréer) s'élève à 249‰ et paraît stable. Une tendance se dessine : une baisse de la fécondité aux jeunes âges consécutive à un accroissement de l'âge moyen au mariage s'accompagnerait d'une augmentation de la fécondité aux âges les plus élevés liée à la réduction de l'intervalle intergéné-sique... Une baisse de la fécondité se dessine d'avantage parmi les femmes les plus instruites et celles qui résident à Kigali.

**MORTALITÉ** : Les données obtenues par l'Enquête Nationale sur la fécondité permettent de mesurer uniquement la mortalité infantile (0-1 an) et juvénile (0-5 ans) dont le niveau - dans les 2 cas - se situe à 115-120‰. Ce niveau de la mortalité tend à se stabiliser. La mortalité juvénile plus élevée que la mortalité infantile laisse supposer l'existence de carences nutritionnelles souvent consécutives au sevrage, accentuée par une insuffisante protection médicale.

La mortalité infantile est plus élevée aux âges extrêmes de la vie féconde des mères (avant 20 ans et après 40 ans). Le rang des naissances de l'enfant et le niveau d'instruction de la mère ont également une certaine importance.

#### DIMENSION DE LA FAMILLE ET SEXE DE L'ENFANT

La dimension de la famille "idéale" serait de 6,3 enfants. Sur ce point, les jeunes générations ressemblent bien aux plus anciennes. Les femmes les plus instruites et celles résidant à la capitale se distinguent clairement par leur intention de limiter leur descendance à 5 enfants (p. 198). Voilà la confirmation d'une fécondité "naturelle".

Quant à la préférence au sexe des enfants, les réponses données par les femmes ne permettent pas de dégager une tendance bien définie.

#### CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

Deux tiers de femmes enquêtées déclarent connaître au moins une méthode de contraception. Cela laisse penser que les campagnes de sensibilisation entreprises par l'ONAPRO commencent à porter leurs fruits. Les différences les plus significatives sont déterminées par le niveau d'instruction et le lieu de résidence. Ici, rien d'étonnant. Les centres urbains comptent la proportion la plus élevée des femmes instruites.

Seules 14,5% des femmes enquêtées déclarent avoir utilisé une méthode quelconque de contraception. L'écart entre la connaissance (66,6%) et la pratique (14,5%) de la contraception montre qu'il y a encore un bon chemin à parcourir. La non-disponibilité des produits contraceptifs n'explique pas tout vu le niveau de fécondité effective (8,5 enfants par femme) et désirée (6,3 enfants par femme). L'utilisation des contraceptifs s'accroît avec le niveau d'instruction et selon la nature du lieu de résidence.

## APPRECIATION DE LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE

Près de 80% des femmes sont conscientes que la population s'accroît rapidement; cette prise de conscience augmente avec le niveau d'instruction, le degré d'urbanisation du lieu de résidence, ... Les plus jeunes en sont plus conscientes.

Près de deux-tiers de femmes pensent que le Gouvernement devrait entreprendre diverses actions pour faire face à cette croissance démographique. Les mesures préconisées sont plutôt d'ordre démographique (enseignement des techniques contraceptives, généralisation des services de planifications familiales) qu'économique (accroître et redistribuer les terres, créer des emplois).

## DIMENSION FAMILIALE, CONTRACEPTION SELON LES HOMMES

Au cours de l'Enquête Nationale sur la Fécondité, des questions relatives à la dimension idéale de la famille et à la connaissance de la contraception ont été posées à 603 conjoints des femmes enquêtées.



L'effectif étant faible, les réponses fournissent plutôt des indications, des tendances qu'il est prudent de ne pas généraliser. Le nombre idéal d'enfants désirés est de 5,9 par famille (contre 6,3 chez les femmes). La dimension idéale tend à être infé-

rieure à la taille effective. Il existe une préférence pour les enfants de sexe masculin.

Plus de 70% des hommes déclarent connaître au moins une méthode contraceptive. Ce sont surtout les méthodes masculines comme les femmes connaissent davantage les méthodes féminines. Les hommes se montreraient plus réceptifs à l'idée de maîtriser la fécondité.

Près de deux-tiers des hommes semblent prendre davantage conscience des effets négatifs de la croissance démographique. Les hommes sont nettement plus favorables à une intervention de l'Etat dans le domaine démographique.

Voilà en résumé des résultats obtenus par l'Enquête Nationale sur la Fécondité. Il serait souhaitable de procéder en 1988, soit à un second recensement général, soit à une deuxième Enquête sur la Fécondité. Les nouveaux résultats comparés à ceux du Recensement de 1978 et à ceux de l'Enquête Nationale sur la Fécondité 1983 permettraient de préciser les tendances des principales variables démographiques.

L'aspect très technique des deux premiers chapitres ne devrait pas empêcher un lecteur avide du savoir de profiter de cette excellente enquête.

F. FUNGA

Un autre facteur concernant la jeunesse qui a vu accroître son importance est certainement l'effort déployé par l'ONAPD et l'Action Familiale durant cette année. Je pense que le but de ces deux organismes n'est pas d'abord de diminuer le nombre des enfants et donc des jeunes, mais bien de leur donner toutes les chances dans la vie, grâce à une famille saine et sainte, grâce à un contexte social favorable à leur épanouissement. Nous ne pouvons pas faire abstraction d'éléments si importants dans la vie nationale et dans la pastorale.

(L. VERMEERSCH, in Croisée des Chemins, Janv. 86)

## KORA: Première association des artisans rwandais

23 décembre 1984, 487 artisans de la Commune Urbaine de Nyarugenge réunis en Assemblée Générale élisent pour la première fois leurs représentants légaux et les membres du Conseil d'Administration. Taux de participation: 70,88% des membres effectifs répartis en 37 groupements. A la même occasion ils étudient les statuts et règlement intérieurs d'une A.S.B.L. qu'ils dénomment KORA (Travailler!). Mai 1985, la nouvelle A.S.B.L. dépose ses statuts au Ministère de la Justice et reçoit sa reconnaissance juridique deux mois plus tard (juillet 85).

N.D.L.R.

### EXTRAITS DES STATUTS

L'Association des Artisans de la Commune Urbaine de Nyarugenge, en abrégé KORA, a pour objet :

"appui aux groupements et fédérations d'artisans (exerçant des métiers dans le secteur de l'artisanat utilitaire) par des activités de formation; appui-conseil; animation; relations publiques; garanties réelles auprès des Banques, représentation ainsi que de toute activité susceptible de permettre la bonne marche et l'expansion de tout groupement d'artisans" (art. 3 in Journal Officiel du 1er Août 1985, p. 710-715).

Son Conseil d'Administration "planifie la mise en oeuvre des orientations; établit le plan d'action et le budget annuel; examine avec les promoteurs de l'artisanat toutes les questions relatives aux grandes orientations de l'Association et en informe l'Assemblée Générale; analyse la situation et traduit les orientations en objectifs; contrôle et évalue l'atteinte des objectifs et l'ensemble des moyens mis en oeuvre; engage, évalue et congédie les membres du comité de gestion, présente les rapports annuels à l'Assemblée Générale" (art. 9).

Sont membres de l'ASBL les groupements d'artisans remplissant les conditions ci-après : "être un groupement d'artisans (5 artisans minimum); un groupement actif; un groupement organisé; un groupement qui adhère aux présents statuts" (art. 12). Un groupement qui ne remplit plus ces conditions peut être exclu par l'Assemblée Générale (art. 13). Pour mener à bien sa tâche, l'Association dispose de : "un fonds mis à sa disposition par le Projet B.I.T. d'appui au Secteur Non Structuré de Kigali et d'autres donateurs; les intérêts bancaires provenant des fonds qu'elle gère; les cotisations des membres; tout autre revenu provenant de la location des biens de l'association" (art. 18). A l'exception de certaines prestations "la participation aux activités ordinaires de l'Association se fait à titre gratuit" (art. 19).

### HISTORIQUE

Comme Rome, KORA ne s'est pas construit en un jour. L'aboutissement à la création et à la reconnaissance officielle de l'A.S.B.L. est un combat de longue haleine qui est loin d'être terminé. Rappelons-en quelques étapes.

1977. A la demande du gouvernement rwandais, le B.I.T. réalise une étude pour un projet d'appui au Secteur Non Structuré (SNS) urbain de Kigali. (La même année la J.O.C. vient de commencer le regroupement et l'animation des artisans de la capitale). L'étude du B.I.T. arrive à une conclusion favorable. Le projet est effectivement lancé le 1er juin 1981. Mais pour plusieurs raisons, il ne démarre qu'en novembre 1982.

En fait, ce projet fait partie d'une étude plus vaste englobant les villes de Bamako (Mali) et Lomé (Togo) financée par le B.I.T. et la Coopération au développement et à l'aide humanitaire suisse (DDA). La première phase du projet de Kigali devait durer 18 mois (novembre 1982 - Avril 1984) et la deuxième 36 mois (mai 1984 - Avril 1987). Cette dernière a démarré avec quelque retard et après des négociations parfois difficiles.

Entretiens (février-mars 1983) les artisans de Kigali subissent pas mal de tracas de la part des autorités administratives qui les assimilent aux bandits et vagabonds et tentent ainsi de les renvoyer à la campagne.

#### ACTION DU PROJET D'APPUI

Grâce à la collaboration de la J.O.C. qui détache un groupe d'animateurs et met à sa disposition toute une infrastructure (bureau, salles de réunions et de formation) le Projet B.I.T. d'appui au SNS de Kigali réalise son action en plusieurs étapes. On peut les résumer de la sorte : "sensibilisation et réflexion des artisans sur leur situation; regroupement par corps de métiers; constitution d'un dossier par des fiches d'identification des artisans encadrés par le Projet; approfondissement de la connaissance du SNS grâce à la circulation de l'information entre les artisans eux-

mêmes et avec les autorités; mise en place d'un système de formation théorique et pratique; mise à la disposition de certains artisans des infrastructures de travail; négociations avec les autorités administratives pour l'obtention de pièces légales; négociation de crédits auprès des Banques et du Fonds Spécial de Garantie; lancement d'un bulletin hebdomadaire" (Rapport sur l'état du projet fin première phase, mars 82 à avril 84, p. 10-16).

Travail colossal à l'image de la vaste campagne d'animation de 8 des 10 secteurs administratifs urbains en 1983. Elle a duré 9 mois avec une moyenne de 10 réunions par semaine avec quelques 600 artisans de 15 corps de métiers. Travail harassant car il a fallu plusieurs mois de négociations fermes avec la Commune Urbaine de Nyarugenge et les ministères concernés pour l'obtention aux artisans des pièces légales. Que dire également des 10 mois de négociations avec les Banques Populaires pour l'accès aux crédits bien que les artisans y avaient déjà déposé 650.000 FRW d'épargne ? Tout ce travail a été régulièrement soutenu par des missions d'appui (plus d'une douzaine) afin d'évaluer continuellement la

bonne marche du Projet et la mise en place de la future KORA.

## K O R A

L'effort s'est révélé payant. On compte actuellement plus de 1500 artisans répartis en 57 groupements. Ils ont réalisé + 3 millions FRW d'épargne et les Banques Populaires leur ont accordé des crédits de 7,8 millions FRW. Un millier de cartes de travail ont déjà été délivrées. Un bulletin hebdomadaire façonné par les artisans sort régulièrement depuis février 1985. Plus de



ZANU YA CU NI INYUNDO

300 artisans ont bénéficié d'une formation théorique et pratique dans divers domaines : alphabétisation, gestion, maîtrise organisationnelle, électromécanique, forge, cordonnerie, comptabilité, soudure, etc. Huit parcelles situées à des endroits stratégiques de la ville leur ont été accordées.

La visite du Chef de l'Etat à quelques groupements (le 11.03.1985) venait donc à point nommé. Ses encouragements (discours du 31.12.84 et du 11.03.85; don d'un million FRW) ne peuvent qu'inspirer encore plus de confiance aux artisans et à leurs partenaires. Des extensions ont été ouvertes à Butare, Gisenyi, Ruhengeri. Elles se révèlent très prometteuses.

Toute cette action est due à la perspicacité, à la tenacité et à l'utopie d'un homme dont la foi dans les artisans n'a jamais vacillé : RANSONI Philibert.

#### TACHE DE KORA

L'Association KORA héritera graduellement du Projet d'appui tous les pouvoirs et tout le savoir. Elle doit devenir une institution permanente remplissant tous les objectifs du Projet, à savoir "permettre au SMS d'améliorer son propre fonctionnement, d'accroître sa contribution à l'emploi, de développer le potentiel des ressources humaines existantes, de participer au développement économique et social du pays" (Rapport sur l'état du projet fin première phase, mars 82 à avril 84, p. 9).

Cette tâche ne sera pas de tout repos. Elle s'annonce même difficile. Comme le remarque KUBWIMANA Bonaventure : "jeunes filles, jeunes hommes, femmes, hommes, vieillards, de plus en plus nombreux gagnent leur vie à Kigali. (...) Nonobstant les autorités (...) voudraient mettre un frein à cet exode rural. Mais com-

me elles n'offrent rien en échange, les acteurs de ce secteur (...) refusent et persistent. Alors leur statut ambigu et illégal leur attire beaucoup de soupçons et souvent d'ennuis. Eux se croient mal aimés, parce que pauvres" (1).

Le problème se pose effectivement et même de façon dramatique. Le recensement des artisans encadrés par le Projet révèle que ces artisans ont entre 20 et 40 ans, qu'ils ont fréquenté quelques classes de l'école primaire et surtout qu'ils viennent des familles sans terres ou expropriées pour cause d'utilité publique. Les natifs de Kigali représentent 14,3% de l'ensemble des artisans et 60% de ceux encadrés par le Projet. Par ailleurs alors que certains métiers prennent de plus en plus d'importance, d'autres sont en train de mourir suite à la saturation du marché. Ajoutons à cela les problèmes internes aux groupements (incompétence, égoïsme, manque de motivation, opportunisme, détournements) et surtout les difficultés d'approvisionnements en matières premières et en pièces de rechange, le manque de débouchés, la concurrence déloyale (toujours possible) de certaines grandes unités industrielles, les conditions de travail parfois précaires. Il y a du pain sur la planche.

#### OPTIMISME ET CONFIANCE

Malgré ce tableau quelque peu sombre, nous gardons confiance dans la première association des artisans rwandais. Bien que minime, l'apport de l'arti-

(1) KUBWIMANA, Bonaventure : *L'opportunité et l'impact des Banques Populaires dans le développement du Secteur Non Structuré (SNS), Travail de fin d'études d'ingénieur des Travaux Statistiques à l'INAMSEA de Kigali, juin 1985, p. 6.*

sanat utilitaire ne cesse de grandir. Les habitants des villes du pays qui en bénéficient le savent bien. L'artisanat intervient même dans le commerce extérieur. De 1978 à 1982, il est passé de 0,04% à 3,66%.

Quant à l'Association, elle a déjà témoigné de son dynamisme. En vue de l'obtention de la reconnaissance officielle, elle a mis sur pied une Commission de discipline devant assurer l'autocontrôle social. Cette commission prévient les problèmes, résout les conflits aux niveaux des groupements, des corps de métiers et dans l'ensemble de l'organisation.

Comme le soulignent le Conseiller Technique Principal (l'ancien) et son homologue, KORA a déjà acquis ses lettres de noblesse : "Son dynamisme, son esprit d'initiative, sa faculté d'adaptation, ainsi que son potentiel financier ont pu être mis en évidence dans la première phase" (Rapport précité, p. 19).

KORA bénéficiera enfin (du moins nous l'espérons) de l'appui de toutes les instances politiques qui se feront l'honneur de traduire dans les actes le soutien inconditionnel et total du Chef de l'Etat.

Plus qu'une mission, c'est un devoir. Car le SNS doit remplir une tâche que n'ont pu mener à bout jusqu'à présent ni l'agriculture ni l'industrie. Comme le souligne Bernard TALLIEFER, directeur des Banques Populaires : "Assurer le développement de l'artisanat est un des moyens essentiels donnant la possibilité aux populations d'améliorer leur confort, leur mieux-être et d'une manière générale de parvenir à la satisfaction de leurs besoins essentiels" (2).

(2) KUBWIMANA, *Bonaventure*, *op.cit.*, p. 77.

#### PREMIER BILAN

L'A.S.B.L. KORA a tenu sa première Assemblée Générale ordinaire le 24.12.85. Y participaient les artisans de Nyarugenge, de Butare et de Gisenyi, le représentant des Banques Populaires. Dans son discours d'ouverture, le représentant légal a rappelé les quatre piliers de KORA : formation, épargne et crédits, secrétariat, animation et a tracé un tableau très positif de l'Association.

Non sans raison puisque KORA va vraiment de l'avant. Ainsi elle collabore étroitement avec les Banques Populaires et la Caisse Hypothécaire. Ces deux institutions l'aideront en 1986; la première à mettre sur pied la BANQUE POPULAIRE DES ARTISANS, la deuxième dans l'acquisition des parcelles et la construction de maisons économiques et des ateliers.

Le succès de KORA s'est manifesté également par l'adhésion de 10 nouveaux groupements de la ville de Kigali. Ceci a nécessité la modification de l'article 4 des statuts qui limitait les activités de KORA à la seule commune urbaine de Nyarugenge. Désormais elle pourra étendre son intervention sur l'ensemble du pays. Autre modification : l'article 10 qui accordait le droit de veto au Conseiller Technique Principal (C.T.P.) "sur toute décision concernant les orientations fondamentales du Projet". Comme l'a fait remarquer un artisan, le C.T.P. ne saurait contester la décision de la majorité des artisans s'il est venu les appuyer.

La première Assemblée Générale ordinaire de KORA a ainsi confirmé que "KORA est en train de devenir un partenaire autonome face à l'Etat, à la J.O.C. et au Projet (...)" . Belle ascension que d'être passé "de la marginalité à l'autodéveloppement".

J. NTAMAHUNGIRO

## Dans l'Eglise au Rwanda

### BUFMAR: 10 ans de dynamisme

20 octobre 1985, le BUFMAR (Bureau des Formations Médicales Agréées du Rwanda) fête ses 10 ans et inaugure un nouveau bâtiment. La veille, une Assemblée Générale extraordinaire avait réuni les représentants des formations socio-sanitaires membres du BUFMAR, des non-membres, des représentants légaux, des anciens titulaires de postes. Dans son discours d'ouverture, le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, le Dr François MUGANZA, a souhaité que le BUFMAR "renforce ses capacités d'intervention, devienne le véritable intermédiaire entre le Gouvernement et les Formations Médicales Agréées et devienne également de plus en plus un partenaire de son ministère."

#### CARTE D'IDENTITE

En 1974, quelques médecins directeurs d'hôpitaux privés, en accord avec leurs Eglises, émettent le souhait d'unifier les activités des Formations Médicales Agréées dans une même organisation. Le 22 octobre 1975, 65 formations se réunissent en une Assemblée Générale et approuvent les statuts du BUFMAR qui obtient la personnalité juridique une année plus tard.

Selon les statuts (tels que modifiés en janvier 1985) "le BUFMAR est une ASBL regroupant les Eglises Catholique, Anglicane, Adventiste du 7e jour, de

Pentecôte, Presbytérienne, Méthodiste" (art.1).

Son objectif (art.2) :

- ▶ "améliorer le niveau des soins médicaux, grâce à la collaboration de tous ses membres"
- ▶ "faciliter la collaboration entre le Ministère de la Santé Publique et les Services Médicaux agréés"
- ▶ "agir en porte-parole officiel des formations médicales agréées membres du BUFMAR, auprès du Gouvernement pour promouvoir des programmes qui seront associés d'une façon constructive aux services médicaux gouvernementaux"
- ▶ "coordonner les activités des services de santé par une planification régionale"
- ▶ "collaborer dans tous les domaines afin d'aboutir à la concrétisation du premier objectif visant à agir au bénéfice et pour le bien-être de la population".

Peut être membre du BUFMAR toute association administrant une ou plusieurs formations médicales agréées ainsi que les directeurs de ces formations (art.4).

#### ACTIVITES

Les activités du BUFMAR embrassent quatre domaines : le secrétariat, la pharmacie, l'atelier de matériel didactique, le service technique.

##### ● Secrétariat

Le Secrétaire exécutif s'occupe de la gestion des finances et du personnel, coordonne les services, organise la formation (recyclages), assure les contacts avec l'extérieur (surtout avec le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales). Il s'acquiesce de toute autre activité décidée par le Conseil d'Administration.

## ● Pharmacie

Ce service importe, fabrique et vend les médicaments de base tels qu'établis par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La vente s'accompagne de conseils pratiques. La pharmacie a mis au point un manuel pharmacologique. Cette année (1986) sera mis sur pied un laboratoire pour la fabrication stérile des injections, le contrôle de la qualité des médicaments.

## ● Atelier de matériel didactique

Il s'occupe de la conception, de la production du matériel didactique ainsi que de la formation sur l'emploi de ce matériel. Actuellement l'atelier emploie 15 personnes. Il produit les affiches adaptées à la situation rwandaise quant aux images et aux textes. Ces affiches et "flanellographes" ont trait à la nutrition, l'eau, l'hygiène, les consultations prénatales, le planning familial, les jeux éducatifs, les verminoses.

L'atelier s'est doté d'un centre de documentation qui fournit et vend des manuels de santé et du matériel pour l'éducation sanitaire et nutritionnelle. Le centre vend également des fiches uniformisées relatives à l'administration, les consultations prénatales, l'accouchement, la consultation des nourrissons, les dossiers individuels et familiaux, l'hospitalisation.

## ● Service technique

Appelé aussi service d'entretien médico-technique, il importe, entretient, répare les instruments médicaux. Dans le but de faciliter la standardisation des appareils et le stockage des pièces de rechange. Depuis septembre 1985, il dote les centres de santé membres du BUFMAR des installations de l'énergie solaire.

## BILAN TRES POSITIF

Dès mars 1977, le BUFMAR lance le programme de conditionnement des matières premières. En avril 1978, il entreprend l'importation en gros des médicaments, grâce à l'exonération des droits de douane. En février 1979, il érige ses propres bâtiments et héberge tous ses services en 1985 (fin). Son chiffre d'affaires s'élève à 36 millions FRW et l'exercice 1985 se boucle par un bénéfice de 1.310.776 FRW, provenant surtout de la pharmacie. C'est dire que le bureau s'autofinance pour les frais courants et de fonctionnement. Ce bénéfice sert à financer des activités non lucratives comme la formation et sert de réserve pour le fonctionnement du BUFMAR : exemple : aménagement du laboratoire.

Par rapport à 1984, les ventes régulières ont augmenté de 25% alors que la production augmentait en moyenne de 56%. La production locale des médicaments représente 8% du chiffre d'affaires annuel de la pharmacie. Celle-ci disposait en 1985 de 31 produits (dont 3 nouveaux) et 6 produits de laboratoire.

## UN PARTENAIRE OBLIGE

Le BUFMAR est devenu un partenaire indispensable du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales. Il participe à la Commission Nationale de Coordination des Projets dans le domaine de la Santé mise en place par ce ministère. Il joue le rôle de coordinateur des Formations Médicales Agréées dans la Commission Mixte BUFMAR - MINISAPASO. Il entretient des contacts réguliers et collabore avec d'autres ONG dans leurs activités qui ont trait au domaine de la Santé.

## SANTÉ ET RELIGION

Une nouvelle convention - non encore officialisée - devrait améliorer à l'avenir la collaboration entre le BUFMAR et le Ministère de la Santé. L'élaboration de ce texte a permis aux deux parties d'échanger des points de vue dont l'harmonisation n'a pas toujours été facile. Ainsi, les représentants des Eglises ont-ils demandé d'insérer dans la convention une clause sur le "respect de l'identité religieuse" des formations médicales agréées par l'Etat. Point délicat, sans doute. On connaît les options et les doctrines de certaines Eglises sur le planning familial et l'avortement. Craignent-elles d'être obligées un jour à des pratiques qui contredisent leurs principes ? La convention, selon elles, aurait dû préciser clairement qu'elle entend sauvegarder le "respect des consciences" en matière médicale.

Les représentants de l'Etat, cependant, n'ont pas abondé dans ce sens. Ils ont prétexté que la convention pouvait concerner d'autres formations agréées de type non-confessionnel. Ils redoutent aussi que certaines "sectes" puissent se réclamer de cette clause pour interdire le don du sang et les transfusions et pour condamner les vaccinations.

Finalement, on s'est contenté de rappeler dans le préambule l'article 18 de la Constitution qui garantit la "liberté des consciences".

A l'étranger, le BUFMAR s'est fait connaître en participant à des conférences internationales et en collaborant avec les autres bureaux de coordination des ONG médicales en Afrique et dans le monde. Le *Medicus Mundi Internationalis* et la *Commission Médicale Chrétienne (C.M.C.)* ont, par le biais de ces conférences, appuyé le BUFMAR dans son rôle de coordinateur.

Sur conseil de la C.M.C. deux missions (malgache et soudanaise) sont venues étudier le fonctionnement de la pharmacie du BUFMAR. En vue de créer un Service Pharmaceutique semblable au Madagascar et au Soudan. Le Pharmacien du BUFMAR s'est rendu au Zaïre sur la demande d'OXFAM pour étudier la possibilité de créer une pharmacie diocésaine.

## TOUJOURS DE L'AVANT

La dernière évaluation a montré que des Formations sont encore loin des buts que le Bureau s'est fixés. L'Assemblée Générale a alors recommandé d'améliorer les activités et les services du Bureau et a invité les membres à s'engager beaucoup plus à suivre les directives arrêtées de commun accord. Notamment la politique de l'achat des médicaments essentiels, l'emploi des fiches-dossiers (consultation, courbepoids, etc.) et du matériel didactique, le suivi des recyclages.

Mais beaucoup de centres n'avaient pas attendu ces recommandations pour s'approcher de la population, l'écouter et comprendre ses besoins, la sensibiliser. Par des visites sur la colline, des causeries l'emploi de méthodes audio-visuelles, de cassettes, des scénettes, des historiettes, des marionnettes.

Le Bureau a décidé d'harmoniser les horaires de travail de tous les services, d'augmenter le nombre d'heures de travail (mais aussi les salaires), d'élargir l'éventail des fournisseurs (8 au lieu de 5). Pour parer à toute rupture du stock et acheter des produits à des prix concurrentiels.

Face à la surcharge du secrétaire exécutif, il a été souhaité de créer un poste de médecin direc-

teur. Son rôle : coordonner toutes les activités du BUFMAR et le représenter dans les contacts ou organes de concertation. Le BUFMAR va également, avec le concours d'un organisme français de recherche et de développement (le C.I.D.R.), mener une étude sur les possibilités d'autofinancement des centres de santé.

#### LES DEVANCIERS DU BUFMAR

L'idée de créer le BUFMAR n'est pas née ex nihilo (de rien). Ses fondateurs se sont inspirés du *Private Hospital Association of Malawi (PHAM)* ou Association Sanitaire Privée au Malawi, lancée en 1965. Dans ce pays le *Conseil National des Eglises* avait prié le Conseil Oecuménique des Eglises (C.O.E.) d'évaluer les programmes des soins médicaux des Eglises membres du C.O.E. et de dire s'ils répondaient aux besoins de la population. L'enquête engloba aussi les institutions catholiques.

L'étude recommanda aux organisations chrétiennes de se réunir, de "faire abstraction de leurs étiquettes, de constituer une association pour coordonner leurs activités, de procéder à une planification commune et de concourir collectivement à la planification gouvernementale".

En février 1975, l'Afrique comptait 7 organismes de coordination médicale oecuménique. En mai 1984, elle en comptait 19 (BUFMAR compris).

L'idée de la coopération et de la planification des Eglises des pays pauvres dans le domaine médical part d'un quadruple constat :

- ~ des millions de personnes, surtout les plus défavorisées, n'ont pas accès aux soins médicaux
- ~ l'individualisme des Eglises disperse les efforts et grève leurs budgets

FORMATIONS-MEMBRES DU BUFMAR EN 1985

| EGLISE         | H  | CS | D  | M | CN | AUTRES * | T   |
|----------------|----|----|----|---|----|----------|-----|
| Catholique     | 5  | 60 | 7  | 3 | 8  | 2        | 85  |
| Anglicane      | 3  | 1  | 1  |   |    |          | 5   |
| Adventiste     | 1  | 5  |    |   |    | 1        | 7   |
| Presbytérienne | 2  | 4  |    |   |    |          | 6   |
| Baptiste       |    | 4  | 1  |   |    |          | 5   |
| Méthodiste     | 1  |    |    |   |    |          | 1   |
| Pentecôte      |    | 1  |    |   |    |          | 1   |
| Laïc           |    | 1  | 1  |   |    | 2        | 4   |
| TOTAL          | 12 | 76 | 10 | 3 | 8  | 5        | 114 |

Légende : H = Hôpital - CS = Centre de Santé - D = Dispensaire - M = Maternité - CN = Centre Nutritionnaire - T = Total

\* Autres = Centre psychiatrique - Centre des Handicapés - Infirmerie - Croix Rouge Transfusion Sanguine - APD (léproserie).

- ~ leurs rivalités ne favorisent pas l'esprit oecuménique
- ~ l'action des Eglises s'insère difficilement dans la planification gouvernementale.

#### ● UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA SANTE

C'est pour corriger ces "anomalies" que la Commission Médicale Chrétienne (C.M.C.) avait réuni à deux reprises (1970-1972) les responsables de la Santé dans les Eglises des pays africains. Elle les invitait à coordonner leurs activités pour le bien être de la population.

Depuis lors l'idée a fait du chemin et la C.M.C. s'est fixé comme priorités :

- ~ "appuyer toute organisation des Eglises dans le domaine des soins de santé
- ~ encourager la coordination entre associations médicales pour une meilleure planification et une plus grande efficacité
- ~ développer des agences de coordination là où elles n'existent pas et encourager celles déjà existantes
- ~ encourager la production locale
- ~ promouvoir des méthodes nouvelles dans l'approche des soins de santé surtout pour les communautés les plus défavorisées".

Les activités du BUMAR s'inscrivent dans cette ligne.

#### DIALOGUE

### Veut-on faire mentir les missionnaires ?

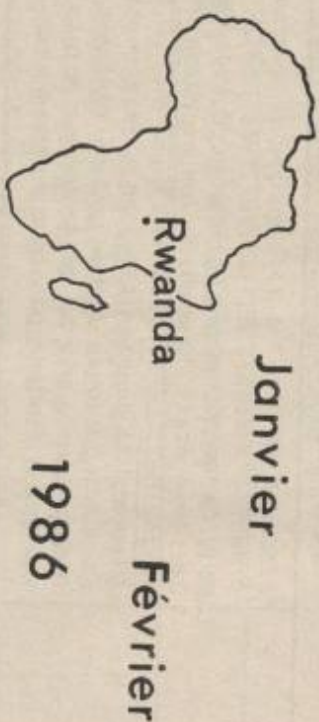
DIALOGUE (N° 115) a déjà évoqué le Séminaire organisé à Kigali en janvier 1986 par le Conseil Oecuménique des Eglises (C.O.E.) dont le thème était "Communication et culture africaine". Le Service de Presse du C.O.E. (Genève, 31 janvier 1986) en a fait mention. En voici quelques lignes qui se réfèrent au "débat" qui a mis en évidence des points de vue qui n'étaient pas tous convergents.

Un pentecôtiste rwandais était franchement inquiet du retour de la danse dans l'Eglise : les fidèles risquent d'être troublés, car les missionnaires avaient banni les coutumes ancestrales en disant aux Africains qu'en acceptant Jésus-Christ, ils devaient changer radicalement leur vie. Il allait jusqu'à craindre un retour au culte des ancêtres. La plupart des participants au Séminaire se réjouissent cependant de retrouver l'utilisation de la culture locale dans le culte. Ainsi, l'évêque épiscopal de Shyira, Augustin Nshamihigo, qui a évoqué le roi David dansant de joie devant l'arche de Yahvé. Ce qui ne veut pas dire que tout est bon à reprendre : la réhabilitation de la culture autochtone est une question de recherche, à laquelle les Eglises du Rwanda, à l'issue de ce séminaire, vont s'atteler dans un authentique dialogue oecuménique, afin de trier, de réintégrer et de réynamiser les valeurs traditionnelles.

Je ne peux pas condamner les missionnaires puisqu'ils ont apporté ce qu'ils avaient, ce qu'ils savaient en vertu de leur culture. C'est à nous qu'il appartient de voir comment relier les deux cultures.

Mgr A. NSHAMIHIGO

## Carnet



### UN NOUVEAU-STATUT POUR LA CAPITALE DU RWANDA

"Le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal a reçu mandat de mettre au point les textes législatifs et réglementaires organisant en entité administrative la capitale. Elle sera confiée à un préfet ayant le grade de secrétaire général et relevant du ministre ayant l'Intérieur dans ses attributions". Ainsi en a décidé le premier Conseil du Gouvernement de 1986.

### LE TEMPS DES NOMINATIONS

Janvier-Février 1986 fut une époque de nominations de fonctionnaires à des postes importants : 4 nouveaux ambassadeurs; 5 conseillers à la Présidence du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (M.R.N.D.); 2 préfets (Kibungu et Gitarama); le

Procureur Général auprès de la Cour de Cassation; le Gouverneur et les membres du Conseil d'Administration de la Banque Nationale du Rwanda; 3 chefs de service à la Présidence de la République; le Directeur Général de la Coopérative TRAFIPRO (Travail - Fidélité - Progrès); le Directeur de l'Imprimerie Nationale; le Président du Conseil d'Administration de l'OVIAR (Office pour la valorisation de la Banane au Rwanda).

Mais, les nominations les plus remarquées furent sans doute celles de deux nouvelles dames au Comité Central du M.R.N.D. : Mme NYIRABIZIYIMANA Immaculée et Mlle NYIRAMUTARAMBIRWA Félicula, toutes deux députées. Elles rejoignent Mme NYIRASAFALI Gaudence, directrice de l'ONAPO (Office National de la Population) et Présidente de la Commission des Affaires Sociales.

### UN HÔTE DE MARQUE

Neuf mois après la visite du Chef de l'Etat libyen, le Colonel Mouamar Kadhafi (mai 1985), le Rwanda a accueilli, du 27 au 29 janvier 1986, un nouvel hôte de marque : le Président du Zaïre, le Citoyen Mobutu Sese Seko. Une visite que ce dernier a qualifiée de "célébration de la fête de l'amitié et de la solidarité".

De fait, les relations entre les deux pays sont excellentes. S'adressant à la population de Byumba, le Président zaïrois a conseillé aux Rwandais de "pousser hors du pays tout démon qui chercherait à les induire en erreur par des critiques ou la remise en cause de l'action du Président Habyarimana ou des idéaux du M.R.N.D."

La visite fut clôturée à Goma (Zaïre) par une réunion des Chefs d'Etat du Rwanda, Zaïre, Kenya et

Uganda "pour un échange de vues au sujet du développement de la situation politique dans la région". En clair, ce fut une reconnaissance officielle de Yoweri Museveni qui venait de prendre le pouvoir à Kampala.

#### BIENTOT UNE MEDECINE PRIVEE

Le Conseil du Gouvernement du 7 février 1986 a "examiné et adopté les projets de loi et d'arrêté présidentiels visant à autoriser l'exercice privé de la médecine..." Raison invoquée : "l'instauration de la médecine privée est devenue un besoin réel et urgent". Mais le communiqué ajoute : "l'adoption de ces deux projets constitue une mesure transitoire en attendant l'adoption des textes..."

Un espoir tout de même qui permettra aux patients d'attendre sereinement l'adoption finale de quelques 731 articles ! Il est manifeste que la population accourt plus volontiers vers les hôpitaux ou les centres de santé privés. Elle y est mieux accueillie et leur accorde plus de confiance.

#### JUSTICE POUR LE PAYSAN !

A plusieurs occasions le Chef de l'Etat a rappelé que la solution du problème de la faim au Rwanda dépend de l'agriculture et de l'élevage. Or jusqu'à présent l'agriculteur ne bénéficie pas pleinement des fruits de son travail. Il n'est pas rémunéré pour ses efforts. Il est donc temps de définir "une politique claire de sa réhabilitation par des prix rémunérateurs pour ses produits agricoles et d'élevage".

C'est ce qu'a fait le Ministère des Finances et de

l'Economie, le 22 janvier 1986, en fixant les prix de plusieurs produits agricoles. Il ne semble pas que cette mesure ait été suivie de l'effet attendu (cf. IMVAHO du 3 au 9 mars 1986). Prévaudra-t-elle ? l'offre et de la demande. Le paysan recevra-t-il enfin le salaire de ses efforts ?

#### LE MODELE ECONOMIQUE UMUGANDA

Le terme UMUGANDA ne désigne plus seulement les travaux communautaires. Depuis le 24 février il indique également un "modèle économique d'analyse et de prévision macro-économiques sensé adapté aux réalités du pays". Mis au point par le Ministère des Finances et de l'Economie, il deviendra petit à petit un modèle national plus adapté à la situation réelle du Rwanda. Son lancement traduit, selon son initiateur, la volonté du pays de se doter d'instruments de travail authentiques, originaux et réalistes. Une réponse au souhait du Chef de l'Etat : *vivre et agir en Rwandais*.

#### REFUGIES : LE MAL AFRICAIN

Un séminaire sur les réfugiés s'est tenu à Kigali du 25 février au 4 mars 1986. Il rassemblait 21 délégués des sociétés nationales de la Croix Rouge de l'Afrique francophone et lusophone. Objectif : trouver des solutions à "un problème déshumanisant qui ronge le tissu social de l'Afrique".

Mieux que les solutions classiques (assistance, installation, rapatriement), il faut s'attaquer aux causes profondes du mal. En demandant à chaque Etat de créer une harmonieuse intégration sociale de

tous ses sujets et en ratifiant la Convention de l'OUA sur les Réfugiés et la Charte Africaine sur les Droits de l'Homme. A la fin 1985, 27 Etats seulement avaient ratifié la Convention et 15 la Charte. Or, la Charte ne pourra entrer en vigueur que lorsqu'elle sera ratifiée par 26 des 50 Etats membres de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine). A ce moment seulement la Charte pourra servir à lutter contre les violations des Droits de l'Homme sur le continent.

#### L'ABBE SINDAMBIWE QUITTE LE KINYAMATEKA

Avec regret, les lecteurs de KINYAMATEKA ont appris (Kinyamateka n° 1219, janvier 1986) le départ du directeur de rédaction de ce journal. L'Abbé Silvio Sindambiwe exerçait cette charge depuis plus de six ans. Il était aussi responsable de l'édition HOBE, des émissions catholiques et, en particulier, de la diffusion de la messe dominicale à RADIO RWANDA. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il ne semble pas que la Conférence Episcopale Catholique lui ait trouvé un successeur.

Est-ce l'occasion de citer quelques lignes du Message que le Pape Jean-Paul II adressait au KINYAMATEKA à l'occasion de son jubilé (50e anniversaire) le 18 août 1984 ?

"... Nous sommes aussi conscient du rôle du Kinyamateka dans la lutte du peuple rwandais pour l'établissement d'un ordre social, politique et économique plus juste. Une lutte sans cesse renouvelée, car, malgré sa bonne volonté, l'homme demeure faible devant la tentation de puissance et de domination. C'est pourquoi nous ne saurions assez vous recommander d'agir avec prudence et lucidité (Mt 10, 16), l'Esprit-Saint vous guidant dans toutes vos entreprises ..."

DIALOGUE

## A travers livres et revues

JOSEPH BINEVYIMANA

### LA RWANDISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Contribution à l'étude  
et à l'approfondissement des valeurs  
culturelles de marque à travers  
une vision rwandaise du monde  
pour l'éducation dans le Secondaire.

ROME 1985

Cette thèse de doctorat a été présentée à la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université Pontificale Salésienne de Rome. Son auteur, prêtre rwandais, incardiné dans l'archidiocèse de Kigali, est actuellement curé de la paroisse de la Sainte Famille à Kigali.

Le titre de l'ouvrage évoque un programme : rwandiser l'enseignement secondaire. Le premier chapitre : "L'africanisation des contenus scolaires" définit en termes généraux cet objectif. La rwandisation ne vise pas seulement l'usage de la langue dans l'enseignement du pays, mais toutes "réalités nationales" qui devraient être intégrées dans l'éducation. Quelles sont ces "valeurs" dont le contenu est particulièrement significatif ? Leur étude fait partie du deuxième chapitre. L'auteur choisit trois thèmes : "la conception de l'Imana (Dieu) et le culte intérieur envers lui - la conception rwandaise de la vie - le modèle de l'homme dans la culture rwandaise".

Le troisième chapitre veut tracer l'évolution de l'école secondaire rwandaise sur un point précis : comment cette école, depuis ses origines jusqu'en 1962 a-t-elle assumé ou rejeté dans ses programmes les éléments de la culture rwandaise ? Ce chapitre nous vaut un aperçu de l'histoire de l'enseignement secondaire au Rwanda et on ne s'étonnera pas que Pierre Enry - expert en la matière - soit très souvent cité. Des tableaux suggestifs illustrent bien à propos la structure de l'enseignement colonial et permettent d'en marquer les étapes.

Les conclusions de l'auteur sont sévères : la formation de type colonial a déraciné les élèves de leurs milieux de vie. (Ils étaient tous internes à cette époque) (p. 126-127). "Les manuels de religion et des autres cours sont élaborés et imprimés à l'étranger, dans une langue étrangère et connotant un contexte et une mentalité uniquement occidentaux..." (p. 128). Le résultat de cette éducation coloniale fut l'avènement d'une génération d'assimilés, de déracinés, méprisant le travail manuel et aspirant à "un emploi bureaucratique" (p. 132).

Selon l'auteur, il faudra attendre 1977 (Réforme Scolaire) pour qu'un tournant décisif soit pris en vue d'"approprier" les valeurs rwandaïses dans l'éducation. Depuis l'indépendance et jusqu'à cette date, l'opinion était alors préoccupée d'étendre quantitativement le réseau des écoles plutôt que de les réformer dans un sens "national". "Jusqu'à la réforme scolaire de 1977, les contenus pédagogiques dans le secondaire s'inspirent encore des programmes étrangers et précèdent de la Belgique et marginalisent la langue et la culture nationales" (p. 139).

Une vingtaine de pages sont consacrées à présenter les éléments de la réforme de 1977. L'auteur présente - en les citant - quelques publications du Bureau Pédagogique de l'Enseignement Secondaire, ouvrages qui devraient faire passer la réforme dans les actes.

Un chapitre de conclusions exprime quelques souhaits au service de la cause défendue par la thèse. Retenons en particulier le désir de l'auteur de voir intégrés dans les cours de religion des exposés objectifs sur "la religiosité traditionnelle" (p. 171) et certains aspects de la "religion traditionnelle en Imana" (p. 171). Ainsi les élèves se sentiraient-ils plus "heureux dans la religion de leur adhésion" (christianisme) et capables de "dialoguer avec leurs frères païens" (p. 171).

Une riche bibliographie achève l'ouvrage. Elle intéressera tous les chercheurs et les pédagogues.

La thèse défendue ici est très actuelle. Au moment où les écoles privées se multiplient dans le pays (et particulièrement à Kigali) (1) en s'ouvrant à toutes les filières modernes, on peut se demander si les préoccupations de beaucoup de rwandais ne sont pas celles qui ont suivi les premières années de l'indépendance : rattraper un retard en ouvrant le plus d'écoles possibles pour le plus grand nombre d'enfants possibles. Plutôt que de se préoccuper de la "rwandité", c'est l'efficacité et la rentabilité qui semblent une fois encore dominer ! Dans ce contexte, la thèse de l'auteur arrive bien à temps et pourrait nous alerter.

G. MUSY

(1) On compterait en 1986 dans la Préfecture de Kigali 7.300 étudiant(e)s de niveau secondaire dont près de 4.000 externes. Ces étudiant(e)s sont inscrits dans 28 écoles : 17 écoles privées - 7 écoles officielles et 4 écoles libres subventionnées. 15 des 17 écoles privées sont établies dans la ville de Kigali. (cf. J. Bourgeois - Information donnée au Presbytérium de Kigali le 6 janvier 1986).

# A propos de: « Ma foi d'Africain »

de J.M. ELA  
Paris, 1983

S'il est un théologien africain dont le renom va croissant aussi bien en Afrique que sous d'autres cieux, non seulement eu égard à sa réflexion courageuse, vigoureuse et provocante, mais aussi - et surtout - par son caractère éminemment prophétique, c'est le prêtre Camerounais Jean-Marc ELA. Inscrit dans le droit fil de ses publications antérieures, son dernier livre "MA FOI D'AFRICAIN" en est le témoignage le plus éloquent.

La lecture de ce livre, proposée ici, sera groupée autour de trois vecteurs : le socio-politique, l'ecclésiologique et le théologique. C'est seulement dans la conclusion qu'on émettra un avis personnel.

## LE VECTEUR SOCIO-ECONOMIQUE

De l'avis de l'auteur, on est obligé de constater que l'Afrique contemporaine est un continent frappé par la misère, la famine, la dépendance, l'extraversion, la malnutrition, la maladie et l'oppression; c'est un continent "où le fossé se creuse entre les riches et les pauvres" (p. 99) et où "le capitalisme d'Etat... se préoccupe peu de la redistribution équitable des richesses" (p. 101).

"Or, continue Jean-Marc ELA, cette situa-

tion n'est pas le fait d'un hasard. Les richesses du pays sont aujourd'hui confisquées par les plus mains et tous ceux qui détournent les biens publics à leur profit. Il existe ainsi un gouffre entre le niveau de vie de la minorité aisée et nantie et celui de la majorité déshéritée" (p. 93).

Aux yeux de Jean-Marc ELA, on ne peut soutenir que cette situation misérable de l'Afrique soit le fruit de la fatalité. Elle est plutôt le résultat d'une injuste organisation du développement : "Dans nos situations, la maladie est le résultat de l'agression des hommes vis-à-vis des autres; elle provient d'un système de violences et d'un ensemble de carences et d'acaparement par une minorité des moyens de vivre dans la dignité. Lier maladie et sous-développement, c'est respecter aujourd'hui la liaison entre la maladie et la dépossession, l'exploitation et la dépendance" (p. 112).

Ainsi toutes les politiques africaines du développement sont pensées et organisées en fonction et en faveur des plus nanties, mais au détriment des plus pauvres. "L'extrême misère qui règne dans les campagnes et les banlieues des villes apparaît comme l'effet direct de tout un système de domination dont sont victimes des paysans forcés de cultiver le coton alors que le coton ne nourrit personne" (p. 123).

Tous les gouvernements africains sont pré-occupés par la fabrication de l'idéologie du consensus, de l'unité et de la stabilité nationales comme moteurs pouvant servir "à renforcer les positions du pouvoir des classes décidées à profiter le plus longtemps possible de leurs privilèges" (p. 158). C'est pourquoi, "à l'intérieur du continent, nous vivons dans des contextes politiques où... la violence et la torture apparaissent comme une morale d'exercice du pouvoir" (p. 158).

Dans ces conditions, l'Eglise africaine ne

peut plus se contenter de la théologie du sacrement, de la grâce et du salut des âmes. Elle doit plutôt opter pour les plus pauvres, en dénonçant, à l'instar de Jésus, l'organisation et l'institutionnalisation de l'injustice, de l'oppression et du mensonge. Elle doit être le lieu de la prise de la parole par "les oubliés de la terre" et contribuer à leur libération. Dans la mesure où "en Afrique, la plupart des autorités religieuses ne sont choisies, admises ou tolérées que parce qu'elles font silence sur les problèmes essentiels de la vie quotidienne" (p. 213), il faudra beaucoup de lucidité et de courage à l'Eglise africaine pour qu'elle puisse exercer son ministère prophétique, en faveur des "damnés de la terre".

#### VECTEUR ECCLÉSIOLOGIQUE

Les Eglises missionnaires importées en Afrique ont été conçues et formées par la théologie scolastique et la théologie tridentine à telle enseigne qu'elles n'ont pas pu éviter le mépris de la culture et de la symbolique africaines. Elles ont ainsi conduit l'homme africain à l'aliénation par rapport à son milieu. Pour illustrer cela, on présentera trois points fondamentaux : le culte des ancêtres, la symbolique africaine, les ministères.

##### ● Culte des Ancêtres

L'Eglise missionnaire a confondu le culte des ancêtres avec le culte des esprits (p. 41), alors qu'il constitue une des réalités anthropologiques de l'Afrique noire : il est le lieu de la communion avec "les siens" au-delà de la mort. Alors "... au lieu de combattre nos idées sur les Ancêtres, l'Eglise ne devait-elle pas encourager les chrétiens africains à rester en contact avec leurs bien-aimés qui ont quitté

cette vie" (p. 50). "La vraie question n'est donc pas de savoir si l'Africain doit rompre la relation avec les Ancêtres ... il s'agit plutôt de se demander comment il peut vivre en Christ la relation aux défunts dans un univers qui a ses techniques, sa théorie du savoir, son mode d'interprétation de la réalité, son système de formalisation et d'explication" (p. 47).

De là, une relecture de la "communio[n] des saints" à partir du milieu africain : "Dès lors, écrit ELA, au lieu que les chrétiens d'Afrique se contentent d'invoquer les "Saints" dont ils ignorent parfois tout, il nous faut, à partir de notre expérience de communion avec les Ancêtres, repenser le mystère de l'Eglise comme une communion avec ceux qui, pour la tradition africaine, ne sont pas des dieux mais des médiateurs de la vie et des bienfaits dont Dieu seul est la source. En d'autres termes, pour entrer dans l'intelligence de la Toussaint, il faut éviter d'insister exclusivement sur les Saints canonisés et reconnus par l'institution ecclésiale ... La communion des Saints inclut ainsi la communion avec les Ancêtres" (pp. 54-55).

##### ● Le langage symbolique

La deuxième illustration est donnée par la symbolique africaine. Le Christianisme missionnaire est tellement resté à l'extérieur du monde africain (p. 57) qu'il n'a pas pu prêter attention à son langage symbolique (1). Il l'a plutôt pénalisé et voué à la dérision (p. 68). Pourtant la pensée symbolique est imprimée dans la culture africaine à tel point que, "aux présupposés culturels du christianisme occidental, que sont le logos et la ratio, nous devons ... substituer la logique de la symbolique" (p. 71).

(1) Voir aussi, à ce propos, ELA, J.-M., "Symbolique africaine et mystère chrétien" in *Les quatre lieux*, 10, (1979), p. 91-109.

Mais le sommet de la critique d'ELA s'exprime dans son analyse de la célébration eucharistique en Afrique (2) : "... en Afrique noire, nous demandons, dans la prière de Notre Père, à Dieu la nourriture, fruit de notre terre et de notre culture, mais, lors du repas du seigneur, nous utilisons une nourriture qui est le fruit d'une autre terre et d'une autre culture ... si le champ de mil et de sorgho germe à la gloire de Dieu, à quand le jour où ces humbles fruits de la terre d'Afrique seront eucharistisés ? Une traduction de la foi ne suffit pas : elle doit devenir transmission de la même foi, à travers des signes différents" (p. 76-78).

#### ● Les ministères dans l'Eglise

La dernière illustration porte sur les ministères dans les Eglises locales. Pour Jean-Marc ELA, "reconnaître que l'Eglise a besoin de ministères divers, c'est admettre qu'il faut mettre un terme à ce qui est apparu jusqu'ici comme une sorte de "tyrannie des clercs" (p. 82). Mais "il paraît impossible en effet de traiter des ministères dans l'Eglise en dehors d'une théologie du laïc. La redécouverte du laïc rappelle que le ministère chrétien n'est pas épuisé par la forme institutionnelle" (p. 83).

Cependant, si l'on prenait au sérieux la portée théologique du baptême et de la confirmation, on cesserait de faire des laïcs des auxiliaires du clergé. "Il s'agit donc, écrit-il, de renouveler la problématique des ministères non plus à partir de la crise du clergé mais en fonction de la situation et des besoins des communautés ... En effet ce qui doit dominer notre problématique du ministère chrétien, c'est la

(2) Cf. également ELA, J.-M., "L'eucharistie, signe de salut ou dépendance dans les églises africaines", un chapitre de son livre Le cri de l'homme africain, p. 9-17.

recherche des communautés autonomes" (p. 87). Au lieu de continuer à reproduire un modèle de prêtre tridentin adapté à un moment de l'Eglise, à une tradition religieuse et théologique qui ne sont pas les nôtres (p. 86), J.-M. ELA invite les Eglises africaines à inventer des formes nouvelles de vie ecclésiale libérée de "ce besoin morbide du personnel expatrié" (p. 86).

En somme, "le problème fondamental qui se pose aux jeunes Eglises est celui de la localisation... Or ni le clergé indigène, ni la présence massive des missionnaires étrangers ne font une Eglise locale" (p. 89). C'est seulement le laïc, qui, placé dans l'ensemble des ministères nécessaires au développement des Eglises locales, "apparaît comme la réponse valable au problème qui nous occupe" (p. 90).

Pour donner résumé de l'auteur à ce propos, citons-lui encore une fois la parole : "... le problème majeur, pour nous, n'est pas d'avoir plus de prêtres ordonnés. Il s'agit plutôt de mettre toute l'Eglise en état de service dans la mesure où tout chrétien est le diacre de ses frères, à l'image du Christ serviteur de Dieu et des hommes. ... Le ministère fondamental dans l'Eglise, c'est celui du Peuple de Dieu. Il s'agit donc de "décliquer" les ministères pour faire accéder le laïc à la ministérialité de l'Eglise, bref, ce qui manque aux jeunes Eglises, comme tant d'autres, c'est l'existence des ministères de type baptismal. ... Si l'on veut rendre les jeunes Eglises autonomes, il faut les "localiser" en les faisant vivre des ressources tirées de leur sol; ... cela veut dire que ... les Eglises locales doivent se tenir sur leurs propres pieds. En un sens, l'admission des laïcs aux différents ministères ... conditionne ... tout effort d'enracinement et d'expression de la foi dans la culture et le langage d'un peuple donné" (p. 90-91).

D'accord avec les théologies africaines de l'"inculturation", l'auteur considère que l'anthropologie religieuse demeure, à côté de la "communication entre le visible et l'invisible" et de "la vie quotidienne" des communautés chrétiennes, un "lieu privilégié de la théologie africaine" (p. 206). "Mais, ajoute-t-il, tout se passe encore comme si, à travers la diversité du Tiers-Monde, les Eglises nègres devaient marquer leur identité par la prise en compte des seuls problèmes anthropologiques et culturels" (p. 206).

Ensuite l'auteur constate que "dans le courant <indigéniste> qui a dominé la recherche depuis vingt ans ... l'interrogation sur le destin de la personnalité africaine dans le catholicisme n'intègre pas l'attitude de l'Eglise à l'égard du pouvoir en Afrique, où la politique et les coups d'Etat militaires dominent la vie quotidienne" (p. 210).

Enfin, l'oubli le plus grave de la théologie africaine porte sur les communautés chrétiennes : "Le drame, écrit ELA, dans le discours qui a prévalu jusqu'ici, c'est que, dans la recherche théologique en cours, la communauté chrétienne ... n'apparaît nulle part. On imagine que certains changements viendront quand les chrétiens d'Afrique seront <conscientisés>. Peut-être faut-il percevoir que c'est bien la communauté chrétienne ici et là qui a besoin de conscientiser les théologiens et les pasteurs" (p. 210-211).

Pour Jean-Marc ELA, la théologie africaine doit naître du peuple; elle doit être une théologie de la libération. En fait, "le problème de la théologie africaine ne se situe ... plus au niveau du discours, mais plutôt au niveau d'un engagement concret, là où

des hommes et des femmes s'attellent à des tâches par lesquelles l'Eglise se décide à rejoindre les hommes embourbés dans l'histoire" (p. 212). Faire le métier de théologien dans l'Afrique actuelle c'est courir le risque d'être isolé. Toutefois "il faut courir ce risque au moment où les Eglises d'Afrique attendent les grandes voix qui annoncent l'Evangile avec hardiesse et dénoncent avec courage la torture, l'exploitation et l'oppression du plus grand nombre par une minorité souvent au service d'intérêts étrangers" (p. 214).

#### APPRECIATION CRITIQUE

L'originalité de Jean-Marc ELA est qu'il est, à ma connaissance, le seul théologien africain qui ait intégré, aussi énergiquement et aussi brillamment, le vecteur politique et socio-économique dans son travail pastoral et théologique. Il est fort probable que sa formation sociologique se soit avérée complémentaire et fructueuse par rapport à sa formation théologique. Mais une telle personnalité théologique eût-elle été aussi audacieuse sans qu'elle soit animée, au départ, par ce souci de justice, de liberté et de vérité, qui est la marque de toute vocation prophétique. Oui ! Jean-Marc ELA est un prophète. Quand on fréquente ses écrits, on souhaite qu'il y ait, en Afrique, encore plus de théologiens qui soient de cette trempe et de ce courage et qui puissent accepter la perte de leurs privilèges en faveur de la justice et de la survie des plus faibles et des plus pauvres.

Certes, même si les questions posées par Jean-Marc ELA aux chrétiens et aux Eglises d'Afrique depuis son CRI DE L'HOMME AFRICAIN sont encore loin d'être entendues, on lui saura gré d'avoir mis le doigt sur de véritables problèmes qui devraient désormais préoccuper tous les responsables de nos Eglises. Cela est d'autant plus nécessaire que nos Eglises - ou plutôt nos autori-

ecclésiastiques - sont continuellement tentées de se compromettre avec les puissances en place au lieu de s'engager clairement aux côtés des oubliés de cette société africaine en cours de formation. Au risque de trahir sa vocation et de perdre son âme, l'Eglise en Afrique est sommée de prendre position pour les "pauvres" de la société africaine, d'être la "voix des sans voix" et la conscience du continent en manque d'hommes consciencieux et intègres.

Enfin, on est également d'accord avec les critiques formulées par Jean-Marc ELA à l'adresse des théologies de l'inculturation. Elles se sont tellement focalisées sur la culture africaine qu'elles ont fini par oublier les facteurs politiques et socio-économiques qui sont à la base de la formation de la culture de l'Afrique actuelle et de son avenir.

La seule crainte que l'on pourrait avoir à l'approche de l'oeuvre de Jean-Marc ELA est que, à force d'insister sur le "politique" et le "socio-économique", on risque de gommer les autres éléments - spirituels et culturels entre autres - aussi nécessaires pour la construction d'une théologie et d'une pastorale pertinentes. En tout cas, pour que leurs communités et leurs théologies soient bâties sur des bases solides, les Eglises d'Afrique seront obligées de mener des études historiques et génétiques de leurs origines. Cela veut dire qu'elles doivent investir plus dans l'étude de la Bible, de la patrologie et de l'histoire du christianisme occidental que dans celle de la dogmatique, de la morale et du droit canon. C'est là, me semble-t-il, un élément fort important qui n'a pas encore été souligné par les travaux de J.-M. ELA.

J. RUTUMBU

*MDLR : Nous extrayons cette recension - avec l'accord de son auteur - de "Les nouvelles rationalités africaines", Revue interdisciplinaire, Louvain-la-Neuve, janvier 1986.*

## Courrier des lecteurs

### Point de vue

*La santé en noir et blanc*



Le Dr J. Gascon a été directeur de l'Hôpital de Namba. Chargé qu'il a exercée pendant quatre années consécutives. Membre de l'organisme MEDICUS MONDIAL, il communique ici son témoignage. Ses réflexions sont évidemment personnelles et il est permis de ne pas partager son "point de vue".

"Ces lignes, dit-il en terminant, sont un appel à une autocritique". Elles devraient faciliter l'ouverture. A chacun donc de poursuivre la réflexion.

N.D.L.R.

UN MONDE DECHIRE

Depuis quelques années, des analyses et des statistiques démontrent toujours mieux les différences et les clivages qui opposent le Nord au Sud, l'Est à l'Ouest, le Blanc au Noir, le comblé au marginalisé. De plus en plus aussi, la conscience internationale

est alertée par ces "ruptures" et esquisse des projets de changements. Ainsi, dans le cadre de l'UNCTAD, les pays sous-développés ont-ils proposé une "nouvelle politique commerciale pour le développement" et, depuis 1974, on parle d'un "nouvel ordre économique international". Dans le domaine sanitaire, la Conférence d'Alma-Ata, en 1978, a ouvert quelques pistes en vue de promouvoir un modèle sanitaire différent de celui de l'Occident. Ainsi, une vieille logique s'effondre : les pays du Sud n'ont plus à copier ceux du Nord, mais ils doivent partir d'eux-mêmes et mettre sur pied un système de santé approprié aux besoins de leurs populations. Il ne s'agit pas de renoncer aux avancées technologiques, ni même de refuser d'en profiter, mais il faut que le Sud "maîtrise" son propre développement.

De même dans l'Eglise du Tiers Monde, on assiste aujourd'hui à l'éclosion de théologies dont la problématique n'est plus européenne. On parle ainsi de théologies de la libération (Amérique latine) ou de théologies africaines.

Mais le problème demeure : comment faire passer dans notre vie les grandes déclarations internationales et universelles ? Ainsi, tous les gouvernements sont-ils signataires de la charte des "droits de l'homme", mais rares sont ceux qui les observent. Il en va de même au niveau individuel. Comment les chrétiens du Rwanda - et tout particulièrement nous autres expatriés - vivons-nous ces "ruptures" ? Que devient notre foi au cœur de tant d'injustices ?

#### UNE MEFIANCE INJUSTIFIÉE

Au cours de mes quatre ans de travail au Rwanda, j'ai pu observer et vivre de près la réalité de ce pays - et tout particulièrement dans le domaine

de la santé -. Voici mon constat : les ruptures Nord-Sud, Blanc-Noir sont encore bien vivantes et loin d'être surmontées. Et voici quelques indices prises dans mon expérience.

Les formations sanitaires de l'Eglise sont presque toujours dirigées par des expatriés; elles disposent de plus de médicaments, de personnel et de matériel que les formations sanitaires officielles. Voilà déjà une rupture "Nord-Sud" ! Il semblerait qu'avec l'argent du Nord (toujours suffisant) on réalise beaucoup plus qu'avec l'argent du Sud (assez rare).

Mais les problèmes qui dérivent de cette situation ne sont pas que quantitatifs. On en vient aussi à mettre en doute la capacité et la qualité du travail des agents des formations sanitaires officielles. Il arrive aussi qu'on les méprise et qu'on englobe dans ce mépris tous les diplômés d'origine rwandaise : "ils sont voleurs, ivrognes, orgueilleux, etc." Cette méfiance - quand elle se généralise - reflète une rupture qui n'est pas qu'économique, mais "culturelle". Comment collaborer dans un tel climat ?

Il faut reconnaître que certains médecins, assistants médicaux, infirmier(e)s rwandais accrédi- tent par leur comportement une telle opinion. Mais gardons-nous de généraliser. Et nous, gens du Nord, sommes-nous parfaits ? Que dire par exemple d'une infirmière étrangère qui refuse une anesthésie lorsqu'elle doit faire une suture sous prétexte que "les rwandais n'en ont pas besoin et qu'ils résistent à tout" ! Que dire d'une autre qui ne vaccine pas les enfants parce qu'"on les soigne déjà lorsqu'ils tombent malades" ! Ces faits existent au Rwanda. Mais gardons-nous encore de généraliser. Nous connaissons beaucoup d'infirmier(e)s et de médecins étrangers qui développent une excellente collaboration avec leurs confrères rwandais. Il peut arriver aussi qu'un médecin du Nord se comporte davantage en homme du Sud que son confrère rwandais. Les clivages se confondent.

**J**e me suis demandé d'où venait chez les étrangers cette méfiance (et même ce mépris) face aux diplômés rwandais. Ceux qui l'affichent ont en général des réflexes très paternalistes face à d'autres personnes. On peut trouver beaucoup de réponses à cette question. J'en propose une : j'ai rencontré beaucoup d'expatriés qui se sont vraiment valorisés par leur travail au Rwanda. (Et, en principe, c'est une très bonne chose). Mais pour eux le risque est grand d'être exagérément possessifs et de garder à tout prix un poste qui est devenu comme un trône et un royaume. D'où leur méfiance face aux diplômés rwandais qui pourraient un jour "occuper" la situation. Plutôt que d'envoyer petit à petit une relève, on garde sa place aussi longtemps que possible. Et cette attitude concerne aussi bien les groupes (congrégations religieuses, par exemple) que les individus.

**J**e me demande parfois ce qu'on est venu faire au Rwanda : aider les Rwandais à se prendre en charge eux-mêmes ou se réaliser soi-même, au risque de se planter les Rwandais dans leur propre pays.

# PRESTIGE ET IDEOLOGIE

Un exemple récent de cette attitude : la facon de régir du BUREAU face à l'intégration des Centres Nutritionnels dans les Centres de Santé. Pourquoi les Congrégations ont-elles "leur" centre de santé, plutôt que de prêter leurs services dans ceux de l'Etat ? Pourquoi les Eglises veulent-elles "leurs" hôpitaux plutôt que de collaborer avec ceux de l'Etat ? Est-ce pour mieux servir les gens ou est-ce une affaire de prestige et de pouvoir ?

**N**ous risquons aussi un affrontement entre formations agréées et Minisapaso au sujet du PMI (problèmes concernant le Planning Familial). A ce sujet, je pense que les difficultés ne sont pas qu'idéologiques ou religieuses. Ce ne sont pas seulement les "méthodes de planning" qui sont en jeu. Plus profondément, il y a une question de "pouvoir" camouflée par des discussions idéologiques qui servent d'excuse.

## APPEL A L'AUTOCRITIQUE

Ces lignes ne veulent être qu'un appel à une autocritique sur nos attitudes. Cette réflexion a pour but de nous aider à nous ouvrir aux autres, mais en visant l'égalité. Il s'agit de reconnaître que chaque peuple a le droit et le devoir de faire son histoire. Respecter ce principe nous permet, à nous étrangers, de définir en termes justes notre conduite et notre action au Rwanda. Et je pense que nous sommes tous capables de mener cette réflexion.

Dr J. GASCON

## Théologie de la Libération: Félicitations !

Je viens de lire dans DIALOGUE (n° 114) le très intéressant article que vous avez fait paraître à propos de la Théologie de la Libération. Je vous en félicite : c'est un des meilleurs articles que j'aie lu sur ce sujet difficile et controversé et je suis d'accord entièrement avec son contenu et particulièrement aux pages 31 à 35.

J'y retrouve, sous une autre forme et sous

un autre éclairage, ce que j'ai appris il y a cinquante ans de Cardijn et qui m'a entraîné à me consacrer toute ma vie, d'abord à la JOC, puis dans le mouvement syndical chrétien belge, africain et international, au service des pauvres et des opprimés.

... Je souhaite de tout coeur que, grâce à vos articles, de nombreux prêtres et responsables laïcs du Rwanda et des autres pays d'Afrique, d'Amérique Latine mais aussi d'Europe, perçoivent plus clairement quelle est leur responsabilité et de quelle manière ils doivent l'exercer.

J. BRUCK

## Presque parfaits !

*Pendant quatre années, j'ai lu avec grand intérêt votre revue. Je vous félicite chaleureusement pour votre courage et le fait que vous prêchez de temps en temps votre voir à des opinions "non conformistes". Si vous devenez encore un peu plus souples quant au planning familial (un peu moins catholiques "romains"), vous serez presque parfaits !*

A. EGLI

## L'Eglise du Rwanda bouge et réfléchit !

J'ai particulièrement apprécié le texte de Mgr Ruzindana (DIALOGUE N° 115). Il faudrait qu'il se trouve quelqu'un ou quelques-uns pour faire de ce texte une série de schémas de réflexion pour les communautés de base. Il faudrait aussi envisager une préparation des animateurs de ces communautés, susceptibles de conduire les réunions de réflexion. L'Eglise du Rwanda bouge et ... réfléchit.

A. MASSION

## Oecuménismes !

Le Scribe, qui est un lecteur assidu de DIALOGUE, n'a pas manqué de se réjouir en apprenant par le numéro 115 que "deux" traductions bibliques en kinyarwanda étaient en chantier. Quelle aubaine pour l'extension au Rwanda de la Parole de Dieu !

Mieux encore : les deux projets se veulent "oecuméniques" ! A quelques nuances près, il est vrai.

Le premier projet (celui de l'Alliance Biblique Universelle) se dit "interconfessionnel", mais, en fait, il fonctionne sans collaborateur catholique ; le second, qui ne compte que des traducteurs catholiques, a choisi toutefois comme texte de base la version française appelée *Traduction Oecuménique de la Bible (TOB)*. De l'oecuménisme partout ... mais en rang séparé ! Un "oecuméniste" de Rome, de Genève ou de Constantinople y perdrait son grec, son hébreu ou son latin !

Pas de quoi pleurer pourtant. L'essentiel est de ne pas "perdre" son kinyarwanda. Alors, même si on continuera à nous demander si l'on doit écrire (et prononcer) YEZU ou YESU, KRISTU ou KRISTO, réjouissons-nous de ces initiatives locales qui "rivalisent" pour le bien. Même en "frères séparés" ! Pourvu que "le Christ soit annoncé" !

LE SCRIBE



# RWANDA FOAM

KIGALI



RWANDA

A VOTRE SERVICE  
Au parc industriel de Gikondo

USINE DE MATELAS  
ET AUTRES ARTICLES EN MOUSSE

du simple au double

AVEC DES MACHINES MODERNES  
RWANDA FOAM S.A.R.L.

vous fournit une variété d'articles en mousse:

- Matelas simples;
- Matelas doubles;
- Oreillers - dimensions variées;
- Coussins pour fauteuils sur mesures;
- Jeux de coussins pour sièges des voitures.

Pour tout usage de mousse, RWANDA FOAM vous trouvera toujours une solution satisfaisante.

*If your question is foam products, RWANDA FOAM is your answer.*

## KIPHARMA

- Produits pharmaceutiques, vaccins et sérums;
- Produits de beauté;
- Médicaments et vaccins vétérinaires;
- Instruments et accessoires chirurgicaux;
- Microscopes et appareils scientifiques;
- Réactifs et verrerie de laboratoire;
- Produits chimiques pour l'industrie;
- Insecticides, fongicides, herbicides et «dipping liquids»;
- Pulvérisateurs et appareils pour l'agriculture et pour l'élevage.

«LA PHARMACIE DE KIGALI»  
ET «SES SUCCURSALES»

# Hoechst



HOECHST BURUNDI ET HOECHST-RWANDA,  
FILIALE DE HOECHST AG/RFA PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE  
PRODUITS PHARMACEUTIQUES HUMAIN ET VETERINAIRE

## NOUS POUVONS VOUS OFFRIR:

- ACIDE NITRIQUE, CHLORHYDRIQUE, SULFURIQUE, ETC.;
- ALCOOL A BRULER ET DENATURE A L'ETHER;
- AMMONIAQUE SOLUTION 25%;
- CREOLINE;
- CARBURE DE CALCIUM;
- FRIGEN R 12 + 22
- HYPOCHLORITE DE CALCIUM;
- PAPIER OZALID;
- SOUDE CAUSTIQUE COULEE.
- THINNER CELLULOSIQUE ET SYNTHETIQUE;

## AGRICULTURE:

- CURASOL TYPE «AH» PRODUIT POUR LUTTER CONTRE L'EROSION;
- HERBICIDES, FONGICIDES, INSECTICIDES, ETC.;
- ENGRAIS CHIMIQUES POUR TOUTES LES PLANTES DU JARDIN;
- PULVERISATEURS DE 5 LITRES ET 15 LITRES;

## ALIMENTS MINERAUX POUR:

- BETAILS, VOLAILLES, PORCS, ETC.
- BLOCS A LECHER.

## BUREAUX ET MAGASINS:

BUJUMBURA, B.P. 90 - TEL. 2556  
AVENUE DE L'OUA  
KIGALI, B.P. 335 - TEL. 6359  
AVENUE DE KIVOVU N° 34

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion.

Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda.

Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE — B.P. 572 KIGALI Téléphone 4178

**Abonnements: Rwanda:** Un an: 800 fr. rwandais / Etudiant 600 fr.

Abonnement de soutien: 1000 fr. rwandais

Banque Commerciale du Rwanda n° 378/92 Kigali  
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali  
ou par un Economat Général.

On peut aussi souscrire un abonnement chez le Père Louis PIEN  
à Gemeca (Procure de Kigali).

**Burundi:** Un an: 1000 fr. bu.

Dominicains — B.P. 2960 Bujumbura

**Etranger:** Un an: 1000 fr. belges, 50 Fr. suisses ou 2500 Fr. rwandais  
CCP 000-1495122-61 Pierre Masion, Bruxelles  
CCP 17-2941-6, Revue Dialogue Rwanda R. Aebischer, Fribourg / Suisse

En vente: à la Librairie Caritas, à Kigali

: à la Librairie Universitaire, Butare } 150 Frw. le numéro.

Adresser la correspondance:

Rédaction et Abonnements « Dialogue » B.P. 572 Kigali

IMPRIMERIE DE KABAYI